



UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI (UAC)

FACULTE DES LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES (FLASH)



**DEPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE ET DES SCIENCES DE
L'EDUCATION (DPSE)**

Campus d'Abomey-Calavi

MEMOIRE DE MAITRISE EN PSYCHOLOGIE

Spécialité : Psychologie

Option : Psychologie de la Vie sociale et Professionnelle

THEME :

**IMPACT DES CONFLITS CONJUGAUX SUR
L'EDUCATION DES ENFANTS DANS
L'ARRONDISSEMENT D'ABOMEY-CALAVI
(REPUBLIQUE DU BENIN)**

Présenté par :

Priscille ONILOUDE OYEDE

Sous la direction du :

Dr Magloire G. GANSOU

Maitre Assistant de Psychiatrie/UAC

Soutenu, le 28/12/2013

DEDICACE

Je dédie ce travail à la mémoire de ma chère Maman, en reconnaissance de son endurance et de sa bravoure pour le combat mené dans son foyer, afin d'assurer la protection et l'éducation de nous, ses enfants.

Je dédie également ce travail aux couples en situation de conflits et aux enfants victimes de toutes formes de dysfonctionnement familial.

REMECIEMENTS

Le présent travail, réalisé dans le cadre de la fin de notre formation en psychologie de la vie sociale et professionnelle, est le fruit du concours des personnes qui nous ont aidée par leurs enseignements, leur assistance technique, matérielle, physique et morale.

Avant de présenter les résultats de mes enquêtes, je me fais le devoir de leur témoigner ma gratitude.

Notre maître de mémoire, le Docteur Magloire GANSOU qui malgré ses multiples occupations, a accepté de nous encadrer dans la réalisation de ce travail ;

Les Enseignants du département de la psychologie et science de l'éducation pour le savoir qui nous a été donné ;

Mon époux, le Professeur OYEDE L. Marc, pour son assistance morale et matérielle ;

Mes enfants, OYEDE Babatoundé Gilles pour son soutien moral et son Frère OYEDE Témidayo Serge pour son soutien moral et son appui technique ;

Madame Firmine KPADE, Secrétaire administrative de l'AFJB, pour son accompagnement dans le processus devant permettre mon stage et la réalisation de ce travail ;

La Présidente de l'Association des Femmes Juristes du Bénin, Madame Marie Elise GBEDO pour avoir échangé avec nous sur nos attentes par rapport à notre stage dans le Centre d'Aides Juridiques d'Abomey-Calavi ;

La Directrice du Centre d'Aides Juridiques d'Abomey-Calavi, Madame Blandine YAYA pour sa franche collaboration au cours de mon stage et des enquêtes auprès des couples bénéficiaires ;

Docteur Raoul Laïbi pour son assistance morale et technique.

DEFINITION DES SIGLES

Dans ce travail, nous avons eu recours à des sigles que nous vous prions de considérer sous les acceptations suivantes :

CEG : Cours d'Enseignement Général

CESE : Centre d'Eveil et de Stimulation de l'Enfant

CSCom : Centre de Santé Communautaire

CPS : Centre de Promotion Sociale

CLCAM : Caisse Locale de Crédit agricole Mutuel

FECECAM : Fédération des Caisses d'Epargne et de Crédit Agricole Mutuel

AFJB : Association des Femmes Juristes du Bénin

UNFPA : Fond des Nations pour la Population

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

USAID : Agence Internationale Américaine pour le Développement

LISTE DES TABLEAUX

1. Consultation de dossiers

Tableau I : Répartition des plaignants en fonction du sexe

Tableau II : Répartition des plaignants selon l'âge

Tableau III : Répartition des plaignants selon leur profession

Tableau IV : Répartition des plaignantes en fonction de leur profession

Tableau V : Répartition selon les difficultés de l'enfant

2. Travaux d'enquête sur le terrain

Tableau VI : Récapitulatif des personnes interviewées

Tableau VII : Répartition des femmes selon l'âge

Tableau VIII : Répartition des femmes enquêtées selon le statut matrimonial

Tableau IX: Répartition des femmes selon leur niveau d'instruction

Tableau X : Répartition des femmes selon leur profession

Tableau XI : Répartition des femmes enquêtées selon le nombre d'enfants

Tableau XII : Répartition des hommes selon l'âge

Tableau XIII : Répartition des hommes selon le statut matrimonial

Tableau XIV : Répartition des hommes selon leur niveau d'instruction

Tableau XV: Répartition des hommes selon leur profession

Tableau XVI : Le nombre d'enfants des enquêtés

Tableau XVII : La perception des enquêtés du mariage

Tableau XVIII : La prise de décisions au sein du foyer

Tableau XIX : Le niveau d'engagement des femmes au mariage

Tableau XX : Répartition des enquêtés selon le nombre d'année de vie conjugale

Tableau XXI : La contribution des enquêtés aux charges familiales

Tableau XXII : Causes des conflits signalées par les femmes

Tableau XXIII : Causes des conflits signalées par les hommes

Tableau XXIV : Comportements des hommes signalés par les femmes

Tableau XXV : Manifestations des femmes au foyer

Tableau XXVI: Violences psychologiques subies par les femmes

Tableau XXVII : Violences physiques subies par les femmes

Tableau XXVIII : Comportements des femmes signalés par les hommes

Tableau XXIX : Violences psychologiques subies par les hommes

Tableau XXX : Structures de conciliation sollicitée

Tableau XXXI : Niveau de connaissance du rôle du psychologue

Tableau XXXII : Résultats scolaires des enfants signalés par les parents

Tableau XXXIII : Etat de santé des enfants signalé par les parents

Tableau XXXIV : Etat psychologique des enfants rapporté par les parents

Tableau XXXV : Qualité de la relation avec les enfants

Tableau XXXVI : Répartition des enfants enquêtés selon l'âge

Tableau XXXVII : Répartition des enfants enquêtés selon le sexe

Tableau XXXVIII : Répartition des enfants selon le niveau d'instruction

Tableau XXXIX : Répartition des enfants en fonction de leur connaissance des conflits

Tableau XXXX : Influence de la crise sur les études

Tableau XXXXI : Sentiments et état psychologique des enfants enquêtés

SOMMAIRE

INTRODUCTION	1
CHAPITRE I : GENERALITES	4
1. PROBLEMATIQUE.....	4
2. CLARIFICATIONS CONCEPTUELLES.....	6
CHAPITRE II : CADRE DE L'ETUDE ET METHODOLOGIE	14
1. CADRE DE L'ETUDE.....	14
2. METHODOLOGIE.....	21
3. DIFFICULTES.....	25
4. QUESTION ETHIQUE.....	25
CHAPITRE III : RESULTATS	26
1. RESULTATS DE LA CONSULTATION DE DOSSIERS.....	26
2. RESULTATS DE L'ENQUÊTE PAR QUESTIONNAIRE.....	33
CHAPITRE IV : DISCUSSION	54
1. STATUT SOCIAL DES ENQUÊTES.....	54
2. ANALYSE DES FACTEURS ET CONSEQUENCES.....	56
3. INFLUENCES SUR LES ENFANTS.....	60
4. CONCILIATION DES CONJOINTS.....	62
CONCLUSION	64
SUGGESTIONS	66
REFERENCES	68
ANNEXES	
TABLE DES MATIERES	

INTRODUCTION

INTRODUCTION

La vie conjugale est une œuvre du créateur pour la reproduction physique de l'espèce humaine. Elle contribue également à l'épanouissement et au développement personnel de l'homme et de la femme. Ces deux partenaires ont donc pour mission d'assurer la procréation, l'éducation et la protection des enfants issus de cette union, dans un environnement filial, fraternel et convivial.

Malheureusement, cette vie du couple qui au début est une relation d'amour et de bonheur, peut devenir une source de souffrances, la plus douloureuse dans la vie d'une personne. La Bible l'affirme en disant : « ceux qui se marient sont susceptibles de connaître bien des souffrances. » (1 Corinthiens 7 :28, Bible du Semeur). De plus d'autres chercheurs ont décrit le mariage comme l'entreprise la plus risquée dans laquelle s'engagent la plupart des gens de notre société, car elle génère beaucoup de frustrations.

Les frustrations sont souvent le résultat d'une absence ou d'une mauvaise communication au sein du couple. Le cumul de ces frustrations va donc entraîner des conflits qui, mal gérés, vont à leur tour donner lieu à des violences pour enfin aboutir à la rupture.

Il est à signaler que ces frustrations dont on ne parle pas assez, proviennent de l'inégalité persistante et entretenue, existant dans la relation entre l'homme et la femme dans notre société. En effet, nous vivons dans une société où l'homme représente l'autorité, donc détenteur du pouvoir de contrôle dans un ensemble où les perceptions et opinions sont toujours divergentes. De ce fait, les partenaires dans la grande majorité des foyers, vivent une relation déséquilibrée. Tous les couples sont donc susceptibles de connaître des difficultés, parce qu'aucun d'entre eux n'en est immunisé.

Cette situation d'inégalité est la principale source des frustrations ; elle génère des conflits conjugaux qui mettent en danger la stabilité du couple. L'autre source de frustrations serait les crises relatives à la période de l'âge désabusé (30 et 35 ans), où l'habitude de la routine transforme l'amour au sein du foyer.

Ces conflits conjugaux constituent en toute évidence un phénomène social qui n'épargne aucun foyer, mais la différence réside au niveau du contexte, de l'ampleur des conflits et de la personnalité des acteurs.

Il est cependant important de préciser que le conflit fait partie de notre existence ; il est le signe physique d'un malaise latent au sein d'un foyer ou d'un groupe et permet de revoir l'ordre des choses. Les conflits conjugaux, de par leur spécificité, ont des impacts directs ou indirects sur tous les membres de la famille, en l'occurrence sur l'éducation des enfants, la relation de ces derniers avec leurs parents et sur leurs résultats scolaires.

Ces conflits seraient fréquents entre époux et au sein des familles recomposées. Les causes sont multiples et variées, directes et indirectes (relation avec la belle famille, relation de l'enfant avec l'époux de sa mère, situation économique précaire, raisons culturelles, le choix ou la forme de l'éducation à donner à l'enfant, etc.). Ils génèrent des incompréhensions avec toutes formes de complications, de souffrances pour aboutir dans bien des cas à la séparation. Cette dernière va soulever le problème de la garde et de l'éducation des enfants dont les femmes en font souvent une réclamation.

Le but de ce travail de recherche n'est pas d'évoquer les violences faites aux femmes, mais d'attirer l'attention sur le contexte social, les formes de communication, les comportements et attitudes favorisant les conflits conjugaux, sources de violences. Au regard de tout ce qui précède, il s'agit aussi pour nous de faire ressortir le niveau de connaissance des populations du rôle du psychologue dans la gestion et la prévention des conflits conjugaux.

Face donc à ce phénomène social, nous avons décidé de faire un travail de recherche sur le thème : « *L'impact des conflits conjugaux sur l'éducation des enfants dans l'arrondissement d'Abomey – Calavi* ». Ce travail va être présenté en quatre chapitres. Dans le premier chapitre, nous abordons la problématique et les généralités sur les conflits conjugaux, le deuxième est consacré au cadre et à la méthodologie de l'étude, le troisième présente les

résultats de nos enquêtes, nos analyses, le quatrième concerne la discussion, puis nous formulons nos suggestions.

CHAPITRE I: GENERALITES

CHAPITRE I : GENERALITES

1. Problématique

L'envie de parler de la vie du couple et particulièrement des conflits conjugaux vient de l'observation et du constat que les foyers, à un moment de leur existence, sont confrontés à une période d'incompréhensions. Ces incompréhensions conduisent à des conflits susceptibles d'aboutir à des ruptures profondes chez des personnes, qui auparavant étaient supposées liées par des relations d'amour devant garantir une sécurité durable à tous.

De plus, mes expériences personnelles, et celles avec des conjoints(es) reçus en consultations au cours de ma carrière de sage-femme, pour divergences d'opinions relatives au désir ou non d'une maternité, ou tout simplement celles concernant la sexualité du couple m'ont incitée à porter ma réflexion sur le phénomène.

Ces conflits sont de divers degrés et caractérisés par des comportements et/ou propos visant à détruire l'autre et tout ce qui a rapport à lui, en portant atteinte à son intégrité physique et psychologique.

Les conflits conjugaux sont souvent la manifestation d'un malaise, d'une incompréhension et d'une absence de communication constructive entre deux individus supposés s'aimer, se comprendre, se soutenir devant les épreuves et partager ensemble des moments agréables. Ces conflits conjugaux seraient-ils donc un moyen d'expression des anomalies et des souffrances que ressent un couple en difficulté ? Seraient-ils le résultat d'un mécanisme de défense développé par des individus abusés et incompris ? Quels sont leurs impacts sur l'éducation des enfants ? Autant d'interrogations qui nous poussent à examiner ce problème.

Par ailleurs notre stage pour une pratique professionnelle au Centre d'Aides Juridiques de l'Association des Femmes Juristes du Bénin (AFJB) nous a

donné l'occasion de vivre la réalité du phénomène et son ampleur dans notre société. En effet, durant trois mois de stage dans ce Centre, nous avons traité cinquante cinq (55) dossiers relatifs aux conflits, dont 35 concernent les conflits conjugaux (63,6%) avec séparation ou non des époux. Dans la série, les plaignants sont en majorité des femmes, elles représentent 91% pour 9% d'hommes. Elles sont souvent victimes d'agressions verbales ou physiques de la part de leurs conjoints. Ce sont des personnes très angoissées se présentant avec des photos témoignant du degré des sévices corporelles subies. Nous avons souvent en face de nous, des femmes bafouées, humiliées, en larmes et déprimées en quête de secours pour la défense et la protection de leurs droits.

Elles viennent se plaindre pour violences conjugales et réclament la garde de leurs enfants, la pension alimentaire, la prise en charge de l'éducation et de la santé des enfants par leurs partenaires. Signalons aussi que la plupart du temps, ces femmes sont accompagnées de partenaires aux visages tendus, chargés de haine, souffrants, parfois en larmes ou arrogants, prêts à justifier leurs actes de violence ou, contre toute attente, à dénoncer les abus dont ils ont fait l'objet et en découdre avec la femme qui serait source de leur malheur. Ils adoptent souvent des comportements de réplique et sont toujours sur la défensive pour se faire entendre.

Au cours de ces séances, nous intervenons pour évoquer les aspects psychologiques du conflit et proposons des approches de solutions. Il s'agit le plus souvent d'un cumul de frustrations sur un fond de relation déséquilibrée, créant chez les conjoints des souffrances psychiques. A ce stade, l'agressivité s'installe avec son cortège de violences physiques, psychiques et économiques.

Au regard de tout ce qui précède, nous avons choisi d'étudier « *L'impact des conflits conjugaux sur l'éducation des enfants dans l'arrondissement d'Abomey-Calavi* ».

1.1 Hypothèse

Les conflits conjugaux affectent dangereusement la qualité de vie du couple, l'éducation des enfants.

Pour confirmer cette hypothèse, nous nous sommes fixée les objectifs suivants :

1.2 Objectifs

1.2.1 Objectif général

Etudier les conflits conjugaux et leur impact sur l'éducation des enfants.

1.2.2 Objectifs spécifiques

1. Identifier les causes et manifestations des conflits conjugaux
2. Montrer l'impact des conflits conjugaux sur l'éducation des enfants ;
3. Apprécier la connaissance des enquêtés sur le rôle du psychologue dans la gestion des conflits conjugaux ;
4. Faire des suggestions pour une meilleure communication au sein du couple.

2. Clarifications conceptuelles

Vivre en couple est un fait socioculturel à travers lequel deux êtres de sexes opposés, unis par les liens de l'amour acceptent de cohabiter et assurer la reproduction de l'espèce humaine. Le couple est donc l'endroit par essence où l'amour se dit, se vit et se développe, où on apprend à construire à deux, à être solidaire. Malheureusement, au cours de cette cohabitation, souvent de longue durée, le couple développe des interactions qui génèrent des incompréhensions, des comportements conduisant progressivement à des conflits, appelés conflits conjugaux. Ces conflits plutôt que d'être constructifs deviennent souvent source de souffrances, et fragilisent le couple.

2.1 Définition

❖ **La vie conjugale** : c'est une relation amoureuse entre deux personnes de sexes opposés. C'est une situation dans laquelle deux personnes de sexes opposés sont susceptibles d'agir mutuellement l'une avec l'autre. C'est un lien d'interdépendance et d'influences réciproques, qui entrave à la liberté individuelle parce que régi par des normes et valeurs.

❖ **Le conflit** : du mot latin conflictus, conflit signifie se battre, se faire face, se confronter. C'est une opposition d'intérêts, d'opinions, de sentiments entre deux ou plusieurs personnes ou parties, dont la solution passe soit par la violence soit par la négociation.

Selon le lexique des sciences sociales, le conflit c'est « Oppositions ou affrontements plus ou moins aigus ou violents entre deux ou plusieurs parties : nations, groupes, classes, personnes ou encore entre tendances, aspirations, motifs, à l'intérieur d'un même individu. »

2.2 Concept vie conjugale

Le mariage est la plus vieille institution voulue par Dieu (Gen.1, 27) en créant l'homme et la femme ; il n'a à priori rien à voir avec l'Etat et la religion. Selon REY-MERMET Théodule [16] le mariage à l'état pur, tel qu'il est sorti des mains du Créateur, n'est ni civil, ni religieux. C'est une institution naturelle, élémentaire et première qu'on appelle « le mariage coutumier » ; c'est une union plus basée sur le sentiment conjugal, familial que sur des formalités, des affaires de mœurs et de droit. C'est bien plus tard que l'Etat et la Religion ont fait leur implication dans la célébration des mariages et rapidement la modernité y a fait son apparition avec le brassage des mœurs (radio, télévision, voyages etc.). Le sens original de la vie conjugale s'est trouvé ainsi profondément modifié.

La vie conjugale est en principe une relation amoureuse, une coopération particulière entre deux personnes de sexes opposés ; elle est de ce fait un

trait de sociabilité de l'être humain. Cette relation procède de la nature des choses et du bon sens, car non seulement elle permet la reproduction de l'espèce humaine, mais elle assure également la sécurité de l'un et de l'autre, surtout quand cette union est fondée sur les normes et valeurs instituées par la société.

Ce lien crée également chez le couple, un processus dynamique d'interactions avec son environnement, dont le premier niveau est la famille nucléaire (père, mère, enfants) et les familles alliées.

Au-delà de la reproduction, la vie conjugale permet aux individus de vivre pleinement leur sexualité qui est un mode de communication dans lequel l'homme et la femme trouvent leur épanouissement, et leur développement personnel.

Il est à signaler cependant qu'au-delà des normes et valeurs sociales en la matière, la qualité de la vie du couple dépend du vécu de chacun des partenaires, des objectifs poursuivis par l'homme et la femme qui s'unissent et du sens qu'ils donnent à leur relation.

Au regard donc de ces différentes évolutions subies par le couple, on peut noter de nos jours plusieurs conceptions de vie conjugale.

2.2.1 La conception judéo-chrétienne

Dans la tradition judéo-chrétienne, le mariage est sacré et indissoluble, il se situe au sommet de toutes les relations conjugales. C'est le Seigneur même qui a voulu qu'il en soit ainsi à travers sa déclaration dans le nouveau Testament, lorsqu'il dit : « L'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à sa femme et les deux deviendront une seule chair » (Matthieu 19-4, 5 et 6). Théoriquement il s'agit d'une fusion totale de l'homme et de la femme au point où ni la polygamie, ni le divorce ne pourraient être envisagés. La conception judéo-chrétienne par son implication dans la pratique du mariage, vient renforcer cette vision du créateur pour les humains, afin que l'homme et la femme puissent toujours développer une réciprocité dans leur vie de couple.

2.2.2 La conception occidentale

En Occident, le concept vie de couple a connu une grande évolution, elle se trouve encore en pleine mutation. Cette évolution dépend plus particulièrement des objectifs et de la motivation de l'homme et de la femme qui s'unissent et du sens qu'ils donnent à cette union. Ainsi, au regard des attentes du couple, nous pourrions noter :

Le « mariage de raison » était celui au sein duquel les couples se formaient pour des raisons économiques ou de convenance, peu de place était réservée aux sentiments. Les raisons d'être du couple étaient la mise en commun de ressources, la transmission d'un patrimoine et la reproduction de l'espèce. Les conjoints vivaient alors dans un confort relatif, accepté de tous et leur procurant une sécurité à la hauteur de leurs attentes ; ils menaient une cohabitation plus ou moins apaisée. Le divorce n'était pas ancré dans les mœurs, de ce fait ne constituait pas une préoccupation majeure, encore moins une source de souffrance pouvant conduire à une fatalité de la vie amoureuse. Mais de nos jours, les choses ont bien changé dans les sociétés occidentales. La raison d'être du couple a connu une grande mutation. Aujourd'hui, loin d'être un mariage de raison, la raison se fonde avant tout sur l'importance du lien amoureux. Le bon sens veut que l'on forme un couple d'abord parce qu'on s'aime. Le contexte a donc profondément changé, la relation est basée désormais sur les sentiments et l'élan amoureux. Malheureusement, cette nouvelle conception de la vie du couple n'est pas aussi sans conséquence, car bon nombres de ces unions se défont parce que bâties sur des sentiments immatures, faits de coup de foudre et d'illusions.

Une fois l'euphorie des premiers moments passés, la durée de vie des couples serait très brève. Ce modèle d'union connaîtrait les records les plus élevés de divorces avec son cortège de souffrances.
(paroledepsy@hoymail.com)

2.2.3 La conception africaine

Dans les traditions africaines, le mariage n'est pas une affaire de deux personnes qui s'aiment et décident de vivre en couple, mais un processus d'alliance qui engage plusieurs collectivités et donne naissance à un nouvel espace social. C'est ce qu'explique le Révérend père Théophile AKOHA dans son ouvrage intitulé : Réussir sa vie conjugale, Amour et Vie (2009), cité par Nadou Fafa M. LAWSON [20] dans son mémoire : Enfants de parents divorcés en République du Togo: Enjeux psychosociologique et pastoraux , lorsqu'elle dit, le mariage traditionnel est un évènement, il s'agit : « *de la contraction d'un lien conjugal entre un homme et une femme en présence de leurs familles, surtout les tantes et les oncles devant lesquels ils prennent des engagements d'une communauté de vie dont les finalités spécifiques sont l'amour et le don des enfants* ». Ainsi le mariage traditionnel fait partie intégrante de la société et permet d'assurer la descendance. Dans ce contexte, le but principal du mariage se limite, à la reproduction, l'éducation des enfants et à la production. Le divorce n'est pas de mise, car l'alliance est scellée entre plusieurs collectivités. L'adultère est vivement puni et on lapidait les femmes adultères. Les principaux indicateurs de cette alliance sont la connaissance des parents de la jeune fille, la demande de mains, le paiement de la dot par le fiancé et les cérémonies de célébration du mariage coutumier ou à l'état civil selon le cas.

De nos jours, cette conception a beaucoup changé parce que confrontée au modèle occidental. Le constat est que les modèles traditionnels sont entrain de perdre leur influence et leur efficacité au profit d'un modèle occidental où l'homme et la femme se mettent en couple sans l'implication de leurs familles. Ainsi, les parents ne sont plus systématiquement associés à l'engagement à la vie de couple de leurs descendants, ils sont souvent mis devant le fait accompli. Ce modèle est une situation de transition inappropriée, donnant lieu à une union fragile de courte durée appelée « **mariage à l'essai** ». Il n'existe pas de cérémonie coutumière attestant la reconnaissance de celle-ci, encore moins la présentation devant un officier de l'Etat civil. Le risque de

séparation est imminent et vécu au quotidien, les couples se font et se défont selon les humeurs et aussi rapidement qu'ils ont été mis en place.

2.3 Concept de conflit conjugal

Le conflit est un phénomène humain, c'est l'expression d'un malaise, le résultat d'une coopération déséquilibrée. Il est naturel ; il nous amène à prouver notre capacité à nous adapter à la différence des autres. Malheureusement, le conflit est souvent un élément négatif, c'est le fruit d'une communication défectueuse, de l'accumulation de nombreuses injustices, génératrices de frustrations. Il génère des affrontements entraînant des dégâts matériels et moraux, bref il crée des tensions qui sont soit explicites soit latentes. Il nuit à la paix, à la stabilité et au développement.

Ainsi les relations deviennent conflictuelles, lorsque deux personnes ou des groupes d'individus qui se reconnaissent, présentent une divergence de point de vue ou d'opinion par rapport à une situation donnée surtout quand les intérêts et les besoins sont antagonistes. Les relations conflictuelles partent toujours d'une incompréhension, d'une mésestimation, évoluent vers le rejet mutuel, aboutissent à la violence (destruction de l'autre) et enfin à la rupture lorsque l'un des partenaires estime que le bénéfice de cette relation est insignifiant au regard des sacrifices consentis.

Signalons cependant que le conflit n'est pas toujours synonyme de violence ou de rupture, mais plutôt un processus par lequel chaque partenaire essaie de protéger ses intérêts et d'améliorer sa position. Il existe plusieurs sortes de conflits : les conflits internationaux, frontaliers, intra étatiques, post électoraux, domaniaux, conjugaux, et des conflits au sein des entreprises, etc.

Dans le cas spécifique de la relation conjugale, il s'agit d'un conflit lié à la personnalité de chacun des partenaires, mais aussi à une divergence de point de vue, et surtout à une coopération déséquilibrée, parce que basée sur une inégalité de statut social, de ressources, des atouts, des moyens dont dispose chacun des acteurs. Dans ce contexte, la balance des échanges se penche souvent du côté de celui qui dispose de plus de moyens. Cette situation

engendre souvent l'incompréhension et une communication défectueuse se traduisant par des comportements d'indifférence ou d'agressivité selon le cas. Elle met en danger la stabilité du couple et influe négativement l'éducation des enfants.

Les facteurs favorisant les conflits conjugaux sont multiples, mais il est cependant important, selon HERIL Alain [10] de reconnaître que chaque individu porte en lui deux tendances antagonistes appelés : Eros et Thanatos. Eros incarne l'ardent besoin de vivre, d'aimer, de connaître l'autre et soi-même et de participer au développement du monde. Thanatos par opposition à Eros est la pulsion de la destruction, de non-partage, d'enfermement, d'isolement et même de la mort. Lorsque confronté à une quelconque difficulté relationnelle ou aux évènements douloureux tels que la perte d'emploi, d'un être cher ou d'un bien matériel important, le couple prend le risque de faire surgir Thanatos, ce dernier prend le devant des opérations et crée la désolation. Ceci explique que l'issue des conflits conjugaux dépend du choix opéré par les acteurs pour leur gestion.

S'agissant de la coopération basée sur l'inégalité, elle serait liée à la nature même de l'association conjugale instituée par Dieu, « Femmes, soyez soumises à vos maris, comme vous l'êtes au Seigneur. Car le mari est le chef de sa femme comme le Christ est le chef de l'Eglise » (1^{ère} épître de l'Apôtre Pierre au chapitre 3, verset 1^{er}). Ainsi les femmes doivent donc se soumettre en tout à leurs maris. A partir de ce moment, notre culture et l'ordre social sont fondés sur la virilité, la supériorité masculine et la domination de l'homme sur la femme. L'homme est le représentant légitime du pouvoir patriarcal, tous les privilèges lui sont accordés. Pendant ce temps, la femme est réduite à la soumission, au respect, à la discrétion, à l'exécution des tâches domestiques, bref à la production et à la reproduction. C'est dans ce contexte de positions inégales et différentes que l'homme et la femme vit la relation conjugale, l'un dans un complexe de supériorité arrogant, l'autre dans un sentiment d'infériorité permanent et frustrant. La puissance de l'un est basée sur l'impuissance de l'autre. Les rôles sont donc différents et à défaut d'être

complémentaires portent en eux le germe de la discrimination et de la protestation, sources de conflits.

Pour mieux attirer l'attention des uns et des autres sur cette inégalité persistante Alfred Adler cité par Daco [4], a publié (1907) : *Etude sur les infériorités organiques et leur retentissement psychique* et il écrit ceci « *Le sentiment d'infériorité, c'est ce sentiment profond d'être moins que l'autre. C'est une maladie de l'être. Il devient névrose quand il provoque la souffrance, la timidité, l'angoisse, la peur, l'hostilité, l'agressivité. C'est une attitude mentale parfois consciente, souvent subconsciente ; mais qui commande toutes les actions de la personne qui en est atteinte.* ». Selon lui, l'individu atteint et en quête d'une solution, en développe un mécanisme de compensation qui consiste à s'engager dans un processus donnant la sensation de puissance et de supériorité. Ce sentiment d'infériorité est profondément ancré chez la femme au point où elle n'arrive pas à s'en défaire même à la maturité. Alfred Adler explique cet état de chose en disant ceci : « *Malheureusement, la liquidation totale des sentiments d'infériorité est très rare chez la femme. Tout est contre elle : beaucoup d'hommes, toutes les lois et même la grammaire où le masculin l'emporte ! Et si l'on pose la question à de nombreuses femmes, elles répondent fréquemment : Moi ?... j'aurai voulu être un homme...* ».

Ainsi certaines femmes atteintes du sentiment d'infériorité, et sous le poids de la domination excessive de leurs conjoints initient des actions dans le but est de défier ces derniers. Ces femmes n'hésitent pas à entrer en compétition farouche avec l'homme en engageant des actions contraires au souhait et aux attentes de ce dernier. Nous pourrions citer les sorties sans l'avis de l'époux ou l'intégration de groupes non autorisés par le conjoint.

CHAPITRE II : CADRE DE L'ETUDE ET METHODOLOGIE

Chapitre II : Cadre et Méthodologie

1. Cadre d'étude

1.1. Justification du choix du cadre

Deux raisons sous-tendent le choix de l'arrondissement d'Abomey-Calavi pour mener notre étude.

La première est que, dans le cadre de notre formation, nous avons suivi de septembre 2011 à décembre 2011, un stage pratique dans l'arrondissement d'Abomey-Calavi, dans le Centre d'aides Juridiques de l'Association des Femmes Juristes du Bénin. Au cours de ce stage, nous avons eu l'occasion de vivre le phénomène des conflits conjugaux ayant conduit des couples aux violences physiques, économiques, voire même à la rupture. Signalons que dans ce centre l'accent est mis sur le volet violences physiques, économiques. La démarche de conciliation mise en place focalise sur la prise en charge de la pension alimentaire, la scolarité, l'état de santé des enfants.

La deuxième raison de ce choix, c'est l'option d'une continuité par rapport aux expériences acquises au cours du stage, afin de mieux comprendre les déterminants de ces conflits qui génèrent chez les conjoints(es) des comportements inappropriés, de ressortir leur impact sur l'éducation des enfants, et enfin de montrer le niveau de connaissance des populations sur le rôle du psychologue dans la prévention et la gestion des conflits conjugaux.

1.2. Présentation du cadre d'étude

Notre étude s'est déroulée dans l'arrondissement Abomey-Calavi, dans le Centre d'Aides Juridiques de l'Association des Femmes Juristes du Bénin.

1.2.1 Présentation de la Commune d'Abomey-Calavi

La Commune d'Abomey-Calavi est l'une des 77 communes que compte notre pays le Bénin. D'une superficie de 650 km², elle comprend 9 arrondissements que sont : Akassato, Godomey, Glo-Djigé, Hèvié, Kpanroun, Ouèdo, Togba, Zinvié, Abomey-Calavi centre. Classée parmi les communes à statut particulier, elle est limitée au Nord par la commune de Zè, au Sud par l'Océan Atlantique, à l'Est par les communes de Cotonou et de So-Ava, l'Ouest par Ouidah et Tori-Bossito.

Selon les résultats de l'enquête démographique de santé de 2002 (EDS), la population d'Abomey-Calavi est de 307 745 habitants (EDS 2002), et regroupe plusieurs ethnies, avec une prédominance de Fon (83,6%) ; on y rencontre également plusieurs religions dont le principal est le catholicisme (46%). S'agissant des infrastructures sociocommunitaires publiques, la commune dispose dans le domaine de l'éducation 219 écoles primaires, 41 CEG dont 8 avec 2^{ème} cycle, 23 CESE, 10 centres d'alphabétisation, un centre de lecture et un centre de loisirs des jeunes; dans le domaine de la santé, on note un hôpital de zone, un CSCom, 10 CCS, 13 dépôts pharmaceutiques, un CPS. La sécurité est assurée par une brigade de gendarmerie et un commissariat de police. La commune dispose également de réseaux de distribution d'eau, d'électricité, et de télécommunication. Les services déconcentrés sont localisés au chef-lieu de la commune, dans l'arrondissement d'Abomey-Calavi. Les principales activités économiques sont l'agriculture, l'élevage, la pêche, le commerce, le transport, la transformation de produits agricoles et l'exploitation de bois de feu. La commune compte 11 marchés dont 2 quotidiens et 9 périodiques. L'embarcadère de Ganvié est la porte d'entrée des activités touristiques. Le secteur bancaire se limitait à la seule agence de la CLCAM.

1.2.2 L'arrondissement d'Abomey-Calavi

L'arrondissement d'Abomey-Calavi est l'un des 9 arrondissements que compte la commune, avec une population de 61 450 habitants dont 30 589 hommes (49,77 %) et 30 861 femmes (50,23 %). Il comprend 6 quartiers de ville, est limité au nord par l'arrondissement d'Akassoto, au sud par Godomey, à l'ouest par Togba, à l'est par la Commune de So-Ava.

La majorité des infrastructures sociocommunautaires y est localisée, une part importante des activités économiques s'y déroule, plusieurs ethnies y résident. Il abrite le Centre d'Aides Juridiques de l'Association des Femmes Juristes du Bénin(AFJB) qui a servi de cadre pour une grande partie de nos travaux d'investigation relatifs aux conflits conjugaux.

1.2.3 Présentation de l'Association des Femmes juristes du Bénin (AFJB)

L'Association des Femmes Juristes du Bénin (AFJB) est une Organisation Non Gouvernementale (ONG) créée le 20 janvier 1990 et immatriculée au Ministère de l'Intérieur sous le n° 92/025/MISAT/ASSOC du 11 mars 1992. L'Association compte une cinquantaine de membres, son siège se trouve dans l'arrondissement d'Abomey-Calavi, quartier Zoca, non loin de la grande institution financière dénommée FECECAM.

Cette association a pour vision de faire du Bénin un pays où tous les citoyens, en particulier les femmes et les enfants jouissent de leurs droits.

Sa mission est de contribuer à la promotion des droits humains en général et ceux des femmes et des enfants en particulier.

Ses objectifs se présentent comme suit :

- Promouvoir et défendre les droits de l'Homme en particulier ceux des femmes et des enfants ;
- Répandre parmi ses membres, dans leurs milieux professionnel et social, la connaissance des principes et règles de droit ;
- Encourager, aider les populations dans toutes leurs revendications et actions juridiques auprès des institutions et services d'Etat et toutes autres structures privées ;
- Œuvrer pour que toutes les carrières et fonctions sans aucune discrimination deviennent accessibles aux femmes, et assurer à toutes des possibilités égales à celles des hommes ;
- Contribuer au développement de la connaissance des sciences juridiques par une grande frange de la population ;
- Promouvoir et défendre les droits de la personne humaine et en particulier ceux des femmes par tous les moyens, notamment par l'initiation des textes de loi en faveur de ces droits ;
- Promouvoir le genre et la santé de la reproduction ;
- Œuvrer pour le développement durable du Bénin.

Pour l'atteinte de ses objectifs, l'Association jouit d'un partenariat solide auprès de plusieurs organismes nationaux et internationaux notamment : l'UNFPA, la Banque Mondiale, le PNUD, l'Ambassade de France, l'USAID, l'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique, l'Ambassade du Royaume du Danemark pour ne citer que ceux-là. Ce partenariat lui permet de bénéficier d'un appui technique et financier pour la réalisation de ses activités.

1.2.4 La structure et le personnel

Le Centre d'Aides Juridiques est ouvert le 17 Novembre 2005. Depuis son ouverture, la structure a traité plus de 4500 dossiers. Elle se penche sur les cas de conflits et d'injustices dont sont victimes les couches défavorisées dans leurs relations avec leurs conjoints(es), leurs enfants, leurs parents proches et autres.

Le Centre est connu et fortement sollicité, surtout par des couches vulnérables. C'est un cadre spacieux, disposant d'une salle de réunion servant aussi de bibliothèque, d'une salle d'attente pour les plaignants, d'un secrétariat, de huit bureaux, d'un magasin, de quatre salles d'eau et d'un petit espace pour le rangement du matériel de nettoyage.

Le personnel au nombre de cinq est composé de la Directrice, de la Responsable chargée des affaires administratives et financières, d'une Responsable chargée de la supervision des activités, d'une Secrétaire et d'un Gardien.

1.2.5 Le fonctionnement

Le Centre d'Aides juridiques est dirigé par une Directrice qui travaille en collaboration avec la responsable chargée des affaires administratives et financières, la superviseuse des activités et une secrétaire. Le Centre ouvre tous les jours à partir de 9 heures sauf le week-end et jours fériés.

Les bénéficiaires sont d'abord accueillis au secrétariat, où ils remplissent les formalités administratives qui consistent en :

- un paiement d'un forfait de 1000f pour ouverture de dossier ;
- un enregistrement sous un numéro d'ordre, avec toutes les informations relatives aux noms, prénoms, lieu de provenance, la profession, la situation matrimoniale, le nombre d'enfants et les contacts téléphoniques.

Ces formalités administratives sont complétées par le résumé d'un récit narratif qui permet d'avoir connaissance des faits. Un rendez-vous est ensuite donné aux plaignants(es) avec une lettre d'invitation adressée au mis en cause.

Le jour du rendez-vous, le dossier est transmis à la Directrice. Celle-ci reçoit les plaignants, les écoute et procède à une conciliation au regard des textes de loi. La grande majorité des faits juridiques traités concerne, par ordre de fréquence, les conflits conjugaux, la garde et la prise en charge des enfants, le refus de paternité, le viol, le mariage forcé, les relations conflictuelles parents enfants, toutes les formes de violences, conflits domaniaux, les problèmes relatifs à la succession.

Les séances ont lieu les lundis matin, les faits sont souvent traités à l'amiable, mais des cas d'échec sont parfois enregistrés ; les intéressés sont alors orientés vers les commissariats ou devant les tribunaux. Lorsque le règlement à l'amiable est accepté par les deux parties, un engagement est pris et signé par le mis en cause. En cas de non respect avéré de l'engagement par le mis en cause, le Centre peut initier une autre forme de règlement si nécessaire.

1.2.6 Les usagers

Les usagers du Centre sont des femmes et des hommes de toutes les couches socioprofessionnelles. Ainsi le Centre reçoit des paysans, des apprentis, des commerçants et opérateurs économiques, des adolescents (es), des jeunes, des personnes de troisième âge, des agents de l'Etat de toutes catégories sans aucune discrimination. Les femmes constituent la grande majorité des plaignants, des hommes sont également reçus comme plaignants mais leur nombre est très réduit par rapport à celui des femmes.

2. Méthodologie

Dans le but d'avoir une connaissance objective des causes et manifestations des conflits conjugaux et de leur impact sur l'éducation des enfants, nous avons adopté une démarche méthodologique composée de plusieurs phases. Elle a consisté en une précision du type d'étude et de la population d'étude et des critères de sélection, en une élaboration de l'échantillonnage, des instruments de collecte des données et la réalisation d'une enquête de terrain pour enfin aboutir à la phase de dépouillement, d'analyse et de rédaction.

2.1. Type d'étude

Il s'agit d'une étude à la fois rétrospective et prospective, de type qualitatif. L'étude rétrospective concerne l'exploitation de dossiers relatifs aux cas de conflits conjugaux reçus au Centre d'Aides Juridiques d'Abomey-Calavi sur la période de Janvier 2011 à Décembre 2011. L'étude prospective est basée sur le résultat d'enquête réalisée dans ce même centre d'Août à Septembre 2012, relative à l'impact des conflits conjugaux sur l'éducation des enfants.

2.2. La population d'étude et critères de sélection

2.2.1. La population d'étude

La population de notre étude est constituée de femmes et d'hommes qui vivant en couple sont confrontés aux conflits conjugaux et viennent demander de l'aide au Centre d'Aides Juridiques de l'AFJB.

2.2.2 Les critères de sélection

➤ Critères d'inclusion des adultes

Les critères d'inclusion sont les suivants :

- être un homme ou une femme ayant l'expérience de la vie de couple ;
- être confronté aux problèmes conjugaux, séparé ou vivant sous le même toit que son conjoint ;

- être un bénéficiaire du Centre dans la période de l'enquête ;
- avoir un enfant âgé au moins de 10 ans.

Ce choix d'enfant âgé de dix ans s'explique par le guide d'entretien qui est destiné aux enfants des parents en conflit. Nous avons estimé qu'à cet âge l'enfant pourrait répondre approximativement au questionnaire administré.

➤ **Critères d'inclusion des enfants**

Les critères d'inclusion sont les suivants :

- être âgé de 10 ans au moins ;
- avoir des parents bénéficiaires du Centre ;
- être accessible et accepter de répondre au questionnaire

➤ **Critères de non inclusion**

Les critères de non inclusion sont les suivants :

- N'avoir pas vécu la vie du couple ;
- N'être pas bénéficiaire du Centre d'Aides Juridiques
- Avoir refusé de répondre au questionnaire.

2.3 L'échantillonnage

La taille de notre échantillon est de 334 personnes et se répartit comme suit :

Consultation de 298 dossiers tous relatifs aux conflits conjugaux reçus dans le Centre dans la période de Janvier 2011 à Décembre 2011 pour l'étude rétrospective ;

Enquête de terrain par un entretien systématique avec 36 usagers reçus dans la période d'août à Septembre 2012 pour conflits conjugaux et répondant aux critères d'inclusion retenus. Ces usagers sont composés de :

- 20 femmes confrontées aux conflits conjugaux en situation de séparation ou non ;
- 10 hommes en situation de séparation ou non ;

- 6 enfants vivant avec des parents en conflit.

2.4 Les variables

Dans le cadre de notre étude, nous avons retenu les variables suivantes :

- Les variables indépendantes : Sexe, âge, profession, niveau d'instruction, situation matrimoniale.
- Les variables dépendantes : les manifestations relationnelles, psychologiques et physiques, impact sur les enfants.

2.5 Techniques et outils de collecte des données

La collecte a pour objectif de recueillir des données utiles à la compréhension du phénomène et à la vérification de l'hypothèse. Pour atteindre cet objectif, les techniques et outils suivants ont été retenus :

2.5.1. Recherche documentaire

Pour entreprendre ce travail de recherche, nous avons préalablement vérifié l'état de la question en parcourant, quelques écrits sur le sujet objet de notre investigation. Dans ce cadre, nous avons adopté les démarches suivantes :

- Consultation de dossiers du Centre d'Aides juridiques relatifs aux conflits conjugaux dans la période de Janvier 2011 à Décembre 2011. (12 mois) ;
- Visite du Centre de documentation de la FLASH pour consulter les mémoires ayant abordé les aspects de ce sujet ;
- Autres bibliothèques : UAC, Centre Jean-Paul II ;
- Informations sur Internet, des émissions radiodiffusées ou télévisées traitant du sujet ont été pour nous, une source d'inspiration importante.

2.5.2. Enquête par questionnaire

L'enquête par questionnaire a permis la collecte des données à partir des informations recueillies auprès des différents acteurs. Nous avons à cet effet élaboré deux questionnaires. Le premier concerne des couples en conflits et le

second des enfants vivant avec des parents en conflits. Le questionnaire destiné aux couples a été confectionné comme suit :

- identité personnalisée des enquêtés(es)
- Evaluation des connaissances sur le mariage
- Vie conjugale avant conflits
- Causes et manifestations des conflits (relationnelles, psychologiques, physiques)
- Différentes tentatives de conciliation
- Impact sur les enfants (éducation, santé, état psychologique).

Le questionnaire des enfants est axé sur les points suivants :

- Identité personnalisée
- Evaluation des connaissances sur les conflits au sein de la famille
- Impact des conflits sur leur quotidien.

2.6. Déroulement de l'enquête

L'enquête s'est déroulée en deux parties et se présente comme suit :

La première partie de l'enquête au Centre d'Aides Juridiques d'Abomey-Calavi, a consisté à la consultation de dossiers de plaignants(es) relatifs aux conflits conjugaux sur la période de Janvier 2011 à Décembre 2011.

La deuxième partie consacrée à l'entretien par questionnaire, s'est déroulée auprès des couples en conflit et d'enfants de parents en conflit séparés ou non, reçus dans le Centre soit pour conciliation ou l'éducation des enfants, et ce sur la période d'Août à Septembre 2012.

Ce dernier niveau de l'enquête a été renforcé par des visites à domicile selon le cas.

Ce travail nous a permis de recueillir des informations relatives aux causes des conflits, aux manifestations relationnelles, psychologiques, physiques au sein

des couples. Nous avons également obtenu les avis de quelques enfants, leurs sentiments par rapport à l'ambiance familiale et apprécié la qualité de la relation parent- enfant.

Avant cette activité, nous avons réalisé un pré-test sur un échantillon d'usagers choisis au hasard. Les résultats de ce pré-test ont entraîné une modification au niveau du questionnaire initialement élaboré.

2.7 Dépouillement

Le dépouillement a comporté deux phases; la première a été le dépouillement manuel, réalisé, suivant l'échantillon retenu. La deuxième phase, celle des travaux informatiques, a renforcé la précédente par la mise en forme des résultats à travers les tableaux et graphiques. Ces travaux ont été exécutés à l'aide des logiciels Word et Excel. Après le dépouillement, nous avons procédé à l'analyse des données en faisant ressortir les éléments pertinents devant nous permettre de faire la discussion et des suggestions.

3. Les difficultés.

Les difficultés rencontrées au cours de nos recherches pour la rédaction de ce mémoire sont de deux ordres, il s'agit essentiellement de difficultés relatives au manque de documentation traitant de l'impact des conflits conjugaux sur l'éducation des enfants. Le deuxième niveau de nos difficultés est la non disponibilité des hommes concernés, à répondre aux appels téléphoniques et à honorer les rendez-vous, de même que l'accès très difficile aux enfants victimes.

4. Question éthique

Ce travail a été réalisé après un entretien avec la Présidente de l'AFJB pour un stage de trois mois. Au cours de cet entretien, nous avons échangé sur les objectifs du Centre et nos attentes respectives. A l'issue de cet entretien, l'accord nous a été donné pour faire le stage. A la fin de ce stage et après transmission de notre rapport à la Présidente de l'AFJB et à la Directrice du Centre, nous leur avons exprimé notre intention de choisir la structure pour réaliser notre travail de

mémoire. Un avis favorable nous a été donné, c'est ainsi que nous avons démarré l'enquête.

CHAPITRE III : PRESENTATION DES RESULTATS

Chapitre III : Présentation des Résultats

1. Résultats issus de la consultation des dossiers

Il s'agit d'une étude rétrospective basée sur l'exploitation de 298 dossiers (62,86%) de cas de conflits conjugaux sur un total de 474 plaignants reçus dans le Centre d'Aides Juridiques, de Janvier à Décembre 2011 (12mois).

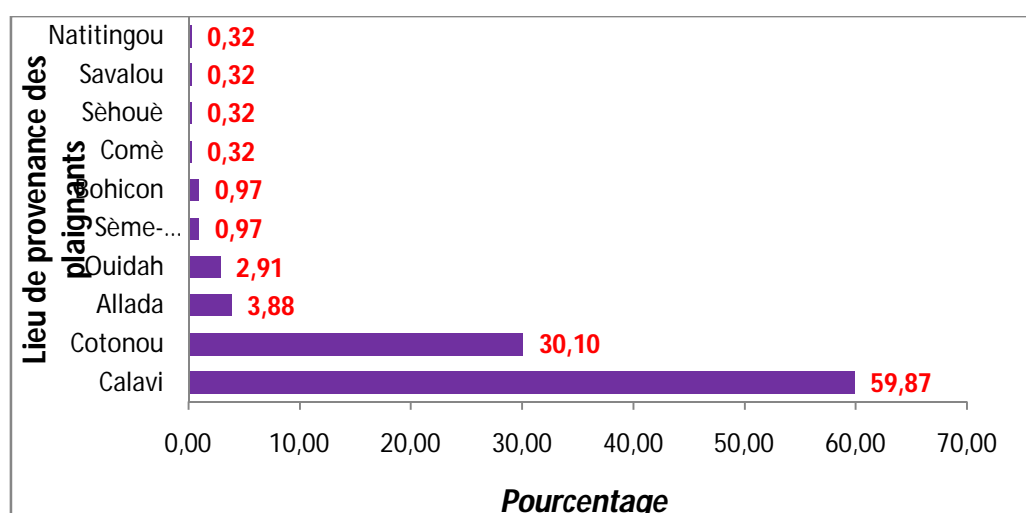
1.1. Caractéristiques sociodémographiques

Tableau I : Répartition des plaignants en fonction du sexe

	Effectifs	Pourcentage %
Femme	287	96
Hommes	11	4
Total	298	100

Source : enquête de terrain

Origine géographique et âge des plaignants



Source : enquête de terrain

Figure n° 2 : Lieu de provenance des plaignants

Tableau II : Répartition selon l'âge des plaignants(es)

	Effectifs	Pourcentage %
17-19ans	7	1,7
20-35ans	177	59,40
36-50ans	93	31,20
51-65ans	23	7,70
Total	298	100

Source : enquête de terrain

La tranche d'âge la plus touchée se retrouve entre 20-35ans.

La majorité des plaignants (90%) ont entre 20-50ans.

❖ Profession des plaignants

Tableau III : Répartition des hommes selon leur profession

	Effectifs	Pourcentage%
Artisan	5	45,45
Fonctionnaire	4	36,36
Revendeur	2	18,19
Total	11	100

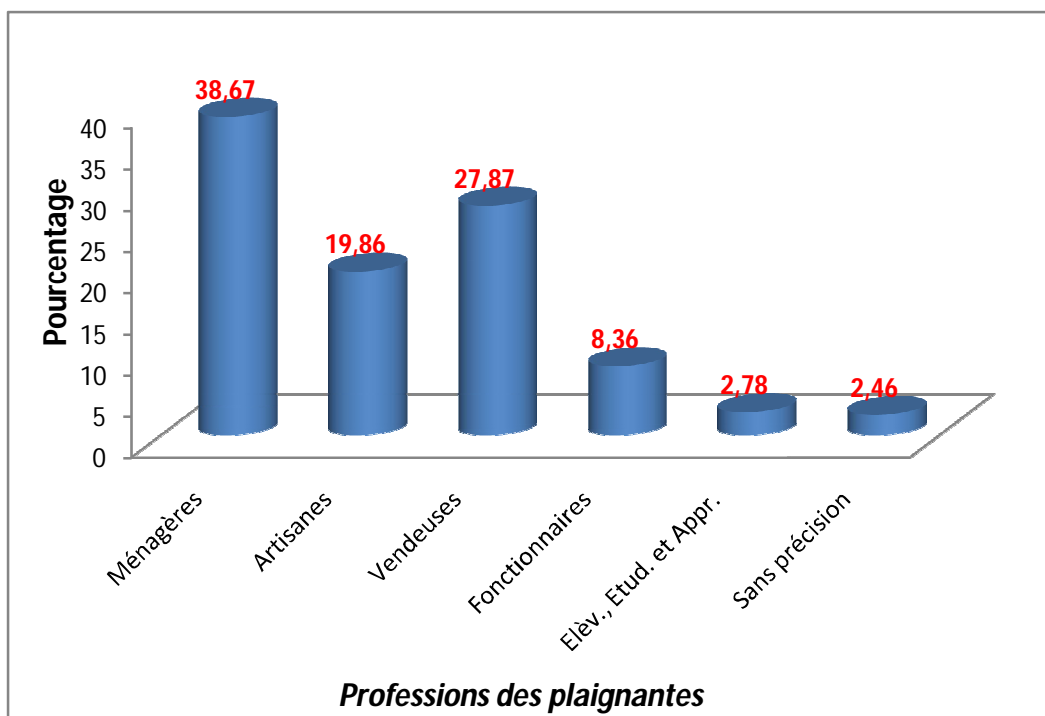
Source : enquête de terrain

Tableau IV : Répartition des femmes selon de leur profession

	Effectifs	Pourcentage%
Ménagère	111	38,67
Vendeuse	80	27,87
Artisane	57	19,86
Fonctionnaire	24	8,36
Apprenantes	8	2,78
Sans précision	7	2,46
Total	287	100

Source : enquête de terrain

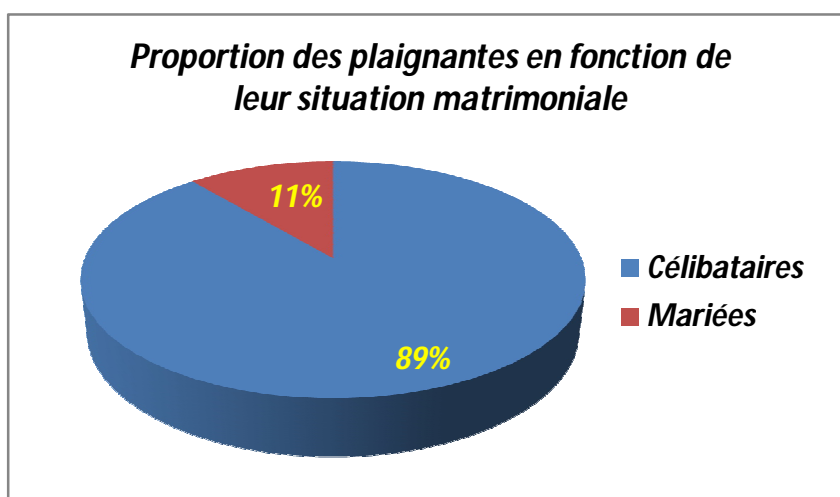
La majorité des plaignantes (66,54%) sont des ménagères et vendeuses



Source : enquête de terrain

Figure n° 3 : Profession des plaignantes

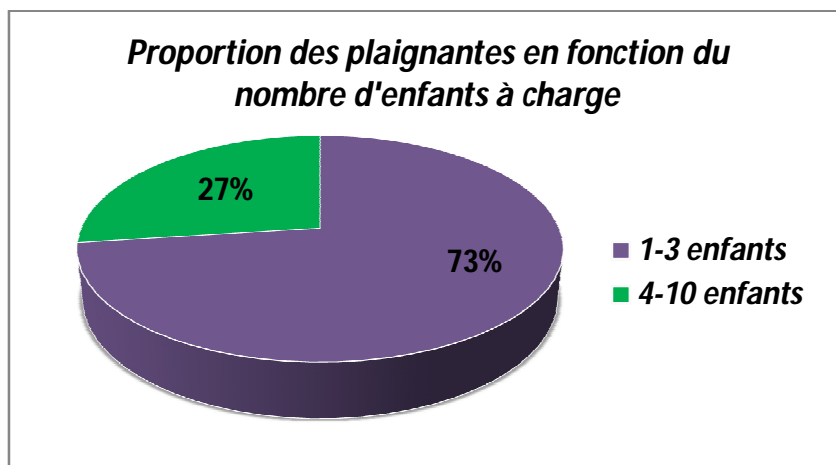
❖ **La Situation matrimoniale des plaignants(es)**



Source : enquête de terrain

Figure n°4 : Situation matrimoniale des plaignantes

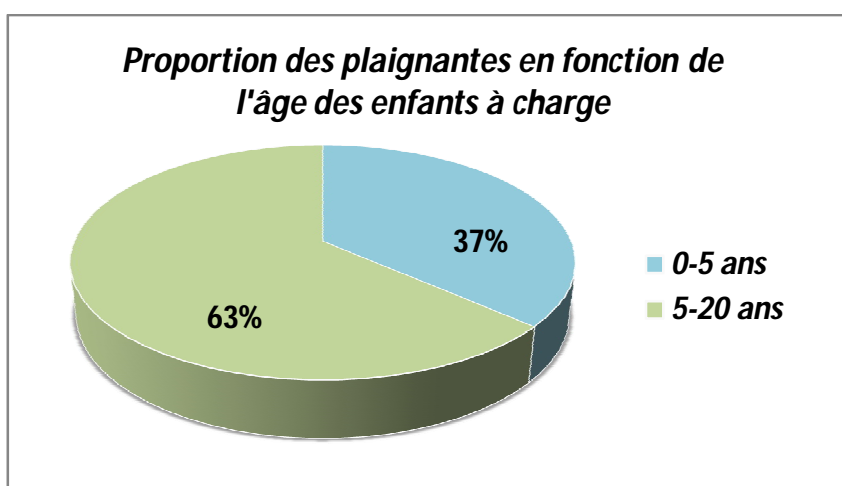
La majorité des femmes vivent en concubinage avec leurs conjoints 89%



Source : enquête de terrain

Figure n° 5: Nombre d'enfants à charge

La majorité des femmes soit 197 (73%) ont au moins 3 enfants à charge

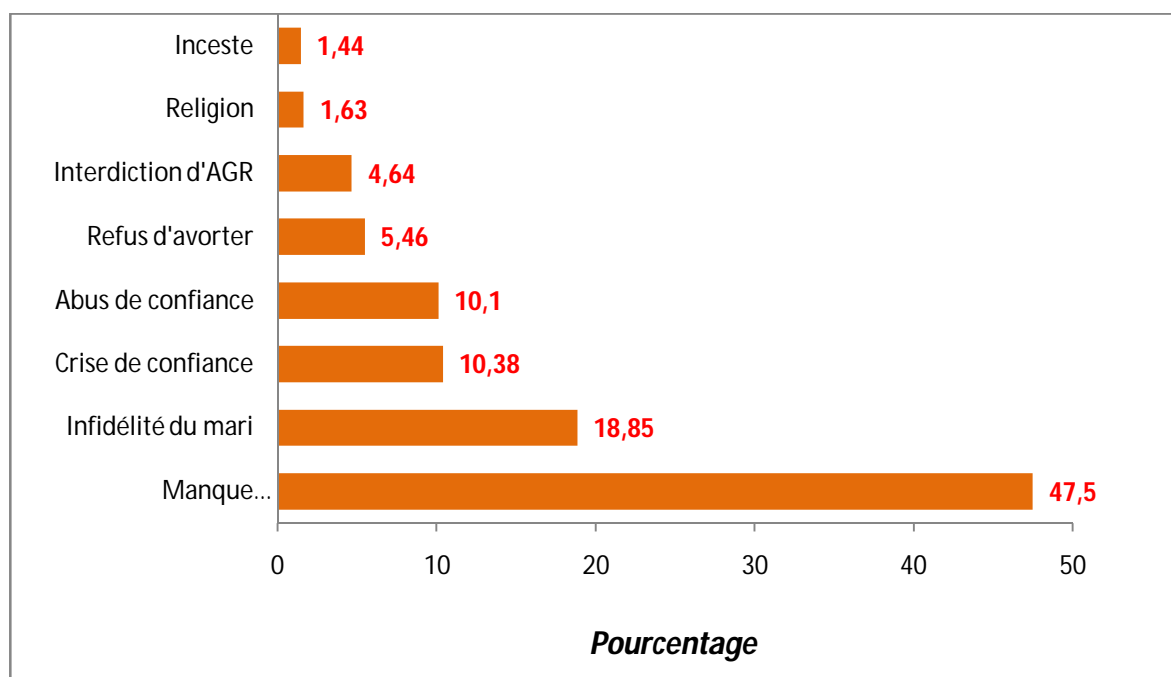


Source : enquête de terrain

Figure n° 6 : Âge d'enfants à charge

1.2. Causes et manifestations des conflits conjugaux

❖ Les Causes

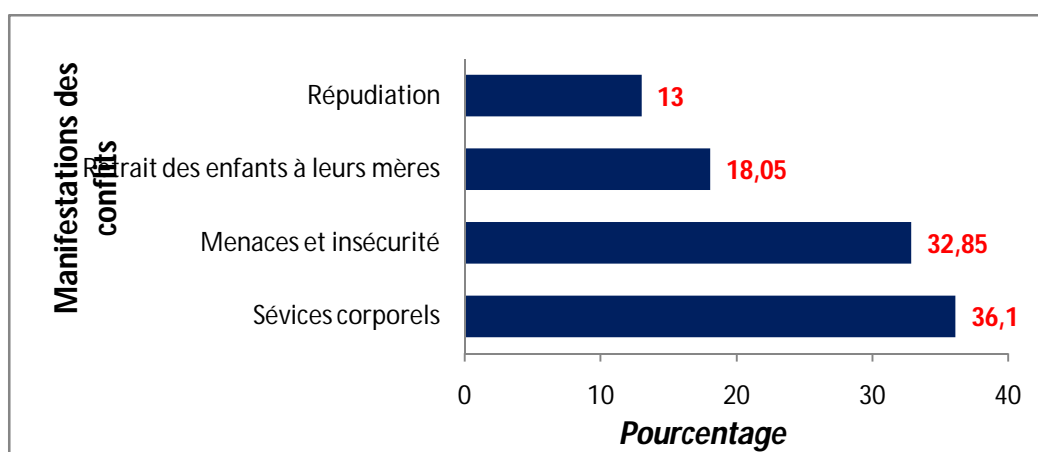


Source : enquête de terrain

Figure n° 7: Causes des conflits

La principale cause est le manque d'assistance signalé par 47,5% des femmes

❖ Les manifestations



Source : enquête de terrain

Figure n° 8 : Manifestations des conflits

Les principales manifestations sont les menaces et sévices corporels



Photo 1 & 2 : images montrant des blessures sur le corps des plaignantes



Photo 3 & 4 (superposées) : images montrant des blessures sur le visage des plaignantes

1.3 Impact sur les enfants

Au cours de cette étude rétrospective, l'impact des conflits sur l'éducation des enfants enregistrés se présente comme suit :

Tableau V : Répartition selon les difficultés de l'enfant

	Effectifs	Pourcentage%
Echec scolaire	20	52,63
Déscolarisation	5	13,1
Dégradation de l'état de santé	5	13,15
Délinquance	6	15,78
Décès	2	5,29
Total	38	100

Source : enquête de terrain

L'échec scolaire et la délinquance constituent les principales conséquences des conflits conjugaux chez les enfants.

2. Résultats issus de l'enquête par questionnaire

Il s'agit ici des données recueillies au cours de l'enquête de terrain, réalisée auprès des femmes et des hommes ayant vécu des conflits conjugaux, et des enfants victimes de ces conflits. Ces données ont été traitées en tenant compte des différentes parties que comporte le questionnaire, mais également des éléments de réponses pouvant permettre une explication de l'impact des conflits sur l'éducation des enfants.

Tableau VI : Récapitulatif des personnes interviewées

	Effectifs	Pourcentage%
Femmes en séparation de leurs conjoints	15	41,67
Femmes au foyer et en conflit avec leurs conjoints	5	13,89
Hommes en séparation de leurs conjointes	7	19,45
Hommes au foyer et en conflit avec leurs conjointes	3	8,30
Enfants de parents séparés	3	8,30
Enfants au foyer avec parents en conflit	3	8,30
Total	36	100

2.1. Résultats d'enquête auprès des conjoints(es) en conflit

2.1.1. Caractéristiques sociodémographiques de la population d'étude

2.1.1.1 Caractéristiques des femmes enquêtées

Tableau VII : Répartition des femmes selon l'âge

	Effectifs	Pourcentage %
27-30 ans	4	20
30-37 ans	8	40
37-46 ans	6	30
46-56ans	2	10
Total	20	100

Source : enquête de terrain

La tranche d'âge la plus touchée se situe entre 30-37 ans

La grande majorité des plaignantes se situent entre 30-46ans

Tableau VIII : Répartition des femmes selon leur statut matrimonial

	Effectifs	Pourcentage
Célibataire	16	80
Mariée	4	20
Total	20	100

Source : enquête de terrain

La majorité des femmes enquêtées sont célibataires soit 80%

Tableau IX : Répartition des femmes selon le niveau d'instruction

	Effectifs	Pourcentage
Analphabète	5	25
Primaire	4	20
Secondaire	11	55
Total	20	100

Source : enquête de terrain

La majorité des femmes enquêtées ont le niveau secondaire 55%

Tableau X: Répartition des femmes selon la profession

	effectifs	Pourcentage
Vendeuse	14	70
Artisane	5	25
Ménagère	1	5
Total	20	100

Source : enquête de terrain

Ces femmes sont à 75% des ménagères et vendeuses

Tableau XI : Répartition des enquêtées en fonction du nombre d'enfants à charge

	Effectifs	Pourcentage
1-3	10	50
4-10	10	50
Total	20	100

Source : enquête de terrain

2.1.1.2 Caractéristiques des hommes enquêtés

Tableau XII : Répartition des hommes selon l'âge

	Effectifs	Pourcentage
40-45 ans	7	70
45-63ans	3	30
Total	10	100

Source : enquête de terrain

La tranche d'âge la plus touchée chez les hommes se situe entre 40 - 45 ans

Tableau XIII : Répartition des hommes selon leur statut matrimonial

	Effectifs	Pourcentage
Célibataire	8	80
Marié	2	20
Total	10	100

Source : enquête de terrain

La majorité des hommes enquêtés sont célibataires soit 80%

Tableau XIV: Répartition des hommes selon le niveau d'instruction

	Effectifs	Pourcentage
Analphabète	2	20
Primaire	1	10
Secondaire	6	60
Universitaire	1	10
Total	10	100

Source : enquête de terrain

La majorité des hommes enquêtés a le niveau du secondaire 60%

Tableau XV: Répartition des hommes selon leur profession

	effectifs	Pourcentage
Fonctionnaire	4	40
Artisan	2	20
Retraité	2	20
Transitaire	1	10
Pasteur	1	10
Total	10	100

Source : enquête de terrain

La majorité des hommes enquêtés est fonctionnaire 40%

Tableau XVI : Répartition des enquêtés en fonction du nombre d'enfants

	Effectifs	Pourcentage
1-3	5	50
4-10	5	50
Total	10	100

Source : enquête de terrain

Tous les enquêtés ont en moyenne 3 enfants

2.1.2. Evaluation des connaissances sur le mariage

2.1.2.1. Perception des enquêtés(es) sur le mariage

Tableau XVII : Répartition des enquêtés (es) en fonction de leur perception du mariage

	Femmes	Hommes	Effectif	Pourcentage
Protection	14	-	14	46,67
Considération	5	6	11	36 ,67
Responsabilité	1	4	5	16,66
Total	20	10	30	100

Source : enquête de terrain

La majorité des femmes perçoivent le mariage comme un moyen de protection 46,67%. 36,67% de l'ensemble des enquêtés en font un élément de considération.

Tableau XVIII : Répartition des femmes en fonction de la prise de décisions dans le foyer

	effectifs	Pourcentage
L'homme	14	70
Prise participative	6	30
Total	20	100

Source : enquête de terrain

La prise de décisions dans le foyer revient à l'homme 70% des cas

2.1.2.2. Les normes pour le mariage

Tableau XIX : Répartition des femmes en fonction de leur niveau d'engagement dans le processus pour mariage.

Étapes du mariage	effectifs	Pourcentage
Aucune étape	8	40
Connaissance des parents	8	40
Dot et mariage	4	20
Total	20	100

Source : enquête de terrain

La majorité des femmes n'a pas franchi toutes les étapes du mariage

2.1.3. La vie conjugale

Tableau XX : Répartition des enquêtés(es) en fonction du nombre d'années de vie conjugale

	Femmes	Hommes	Effectif	Pourcentage
10-20ans	16	8	24	80
20-30ans	4	2	6	20
Total	20	10	30	100

Source : enquête de terrain

La grande majorité des enquêtés(es) ont entre 10 et 20 ans de vie conjugale 80%

Tableau XXI : Répartition des enquêtés(es) en fonction de leur contribution aux charges familiales.

contribution	Femmes	Hommes	Effectif	Pourcentage
Totale	-	2	2	6,67
Partielle	19	8	27	90
Aucune	1	-	1	3,33
Totale	20	10	30	100

Source : enquête de terrain

La grande majorité des enquêtés(es) contribuent aux charges familiales 90%

2.1.4. Causes et manifestations des conflits conjugaux

2.1.4.1. Causes

Tableau XXII : Répartition des femmes selon les causes de conflits signalées

	effectifs	Pourcentage
Manque de communication	20	100
Manque d'assistance	15	75
Manque de tolérance	9	45
Infidélité	13	65
Alcoolisme	5	25
Belle-famille	12	60
Crise de confiance	4	20
Abus de confiance	4	20
Autoritarisme	13	65
Perte d'emploi de l'époux	6	30
Famille recomposée	2	10

Source : enquête de terrain

Les causes sont multiples, mais les principales sont le manque de communication, l'insécurité financière et le manque d'assistance.

Dans ce tableau les causes sont multiples chez la même femme

Tableau XXIII : Répartition des hommes selon les causes de conflits signalées

Dans ces tableaux les causes sont multiples chez le même couple

	effectifs	Pourcentage
Manque de communication	6	60
Manque de respect	7	70
Manque de considération	7	70
Infidélité	4	40
Belle-famille	1	10

Source : enquête de terrain

Les causes sont multiples, mais les plus incriminées sont le manque de communication et de respect

2.1.4.2. Manifestations

❖ Manifestations subies par les femmes

➤ *Au plan relationnel*

Tableau XXIV : Répartition des femmes enquêtées en fonction de la relation avec leurs conjoints

	effectifs	Pourcentage
Dégradation de la communication	20	100
Retour tardif au foyer	11	55
Abandon du foyer	4	20
Suspension popote	6	30
Suspension de l'eau courante & électricité	2	10
Confiscation pièces administratives	2	10
Arrêt des relations intimes	16	80
Menaces	10	50

Source : enquête de terrain

Au plan relationnel la dégradation de la communication constitue l'handicap majeur des couples (100% des femmes enquêtées)

Dans ce tableau les manifestations sont multiples chez le même couple

Autres manifestations spécifiques aux femmes au foyer.

Tableau XXV : Répartition femmes au foyer selon des manifestations spécifiques

	effectifs	Pourcentage
Chambre séparée	3	60
Consommation d'anxiolytique	2	40
Infidélité	1	20

Source : enquête de terrain

Les principales manifestations chez les femmes au foyer sont la séparation de chambre et la consommation d'anxiolytique

➤ ***Au plan psychologique***

Tableau XXVI : Répartition des femmes selon les formes de violences psychologiques subies

	effectifs	Pourcentage
Humiliations	6	30
Injures	5	25
Jalousie	3	15
Frustrations	6	30
Total	20	100

Source : enquête de terrain

La majorité des femmes font objet d'humiliations et de frustrations 30%.

➤ **Au plan physique**

Tableau XXVII : Répartition en fonction des agressions physiques subies par les enquêtées

	effectifs	Pourcentage
Bastonnade	12	60
Gifles	7	35
Usage d'acide	1	5
Total	20	100

Source : enquête de terrain

La majorité des enquêtées ont subi des agressions physiques : 60%

❖ **Manifestations subies par les Hommes**

➤ **Au plan relationnel**

Tableau XXVIII : Répartition des hommes enquêtés en fonction des comportements de leurs conjointes

	effectifs	Pourcentage
Dégradation de la communication	8	80
Abandon du foyer	1	10
Relations intimes réduites	8	80
Menaces	6	60
Jalousie	4	40
Refus de servir à manger	4	40
Rancune	2	20

Source : enquête de terrain

Au plan relationnel la dégradation de la communication et l'irrégularité des relations intimes constituent les principales manifestations, 80% des hommes sont confrontés à cette situation.

➤ **Au plan psychologique**

Tableau XXIX : Répartition des Hommes selon les formes de violences psychologiques subies

	effectifs	Pourcentage
Humiliations	4	40
Injures	3	30
Frustrations	3	30
Total	10	100

Source : enquête de terrain

La plupart des hommes enquêtés font objet d'humiliations par leurs épouses (40%)

2.1.5. Tentatives de conciliation

2.1.5.1. Les principales structures de conciliation

Tableau XXX : Répartition en fonction des structures de conciliation sollicitées

	Femmes	Hommes	Effectif	Pourcentage
Belle-famille	12	6	18	60
Lieu de culte	5	2	7	23,30
Structures juridiques	3	2	5	16,70
Total	20	10	30	100

Source : enquête de terrain

La belle-famille est la structure la plus sollicitée (60%).

2.1.5.2. Entretien avec un(e) psychologue

Tableau XXXI : Répartition des enquêtés(es) en fonction du niveau de connaissance du rôle d'un psychologue dans la prévention et la gestion des conflits conjugaux.

	Femmes	Hommes	Effectif	Pourcentage
Aucune connaissance	17	7	24	80
Pas de psychologue dans leur localité	20	10	30	100

Source : enquête de terrain

La majorité des enquêtés(es) ignore le rôle du psychologue dans la gestion des conflits conjugaux. La totalité des enquêtés (es) n'a de psychologue dans sa localité.

2.1.6. Impact sur les enfants

2.1.6.1. Résultats scolaires

Tableau XXXII : Répartition des enquêtés(es) en fonction des résultats scolaires de leurs enfants.

	Femmes	Hommes	Effectif	Pourcentage
Echec scolaire	5	4	9	30
Déscolarisation	3	1	4	13,30
Bons résultats scolaires	12	5	17	56,70
Total	20	10	30	100

Source : enquête de terrain

Plus de la moitié des enquêtés(es) ont signalé de bons résultats scolaires de leurs enfants 30% parlent cependant de l'échec scolaire et 13,30% de la déscolarisation de leurs enfants

2.1.6.2. Etat de santé des enfants

Tableau XXXIII : Répartition des enquêtés(es) en fonction de l'état de santé de leurs enfants.

	Femmes	Hommes	Effectif	Pourcentage
Bon	13	6	19	63,30
Précaire	5	3	8	26,70
Décès	2	1	3	10
Total	20	10	30	100

Source : enquête de terrain

La majorité des enquêtés ont rapporté un bon état de santé de leurs enfants (63,30%)

D'autres ont cependant enregistré des cas d'état de santé précaire (26,70%), voire même des décès (10%).

2.1.6.3. Etat psychologique des enfants

Tableau XXXIV : Répartition des enquêtés (es) en fonction de l'état psychologique de leurs enfants.

	Femmes	Hommes	Effectif	Pourcentage
Angoisse	12	3	15	50
Anxiété	11	4	15	50
Agressivité	4	4	8	26,70
Tristesse	10	7	17	56,70
Délinquance	3	2	5	16,70

Source : enquête de terrain

Dans ce tableau les enquêtés ont signalé plusieurs états psychologiques chez le même enfant. La tristesse des enfants est l'état psychologique dominant.

2.1.6.4. Qualité de la relation des parents avec leurs enfants

Tableau XXXV : Répartition des enquêtés(es) en fonction de la qualité de la relation avec leurs enfants.

	Femmes	Hommes	Effectif	Pourcentage
Bonne	10	3	13	43,30
Acceptable	6	5	11	36,70
Mauvaise	4	2	6	20
Total	20	10	30	100

Source : enquête de terrain

2.2 Résultats d'enquête auprès d'enfants de parents en situation de conflits conjugaux

2.2.1 Caractéristiques sociodémographiques des enfants

Cette enquête a concerné 6 enfants, vivant ou non au foyer avec leurs parents en situation de conflits conjugaux.

Tableau XXXVI : Répartition des enfants selon l'âge

	Effectifs	Pourcentage
10-17 ans	3	50
17-22ans	3	50
Total	6	100

Source : enquête de terrain

Tableau XXXVII : Répartition des enfants selon leur sexe

	Effectifs	Pourcentage
Fille	5	83,30
Garçon	1	16,70
Total	6	100

Source : enquête de terrain

Tableau XXXVIII: Répartition des enfants selon le niveau d'instruction

	Effectifs	Pourcentage
Ecolière	1	16,67
Elève	2	33,33
Etudiante	3	50
Total	6	100

Source : enquête de terrain

2.2.2. Evaluation de l'impact des conflits conjugaux sur les enfants

2.2.2.1. Connaissance par les enfants du conflit au sein de la famille

Tableau XXXIX: Répartition en fonction de la connaissance des enfants des conflits

	effectifs	Pourcentage
Oui	5	83,30%
non	1	16,70%
Total	6	100

Source : enquête de terrain

La majorité des enfants ont connaissance du conflit 83,30%

Quelques faits rapportés par les enfants

Le garçon de 17 ans rapporte : « **quand les bagarres commencent, papa sort et ne s'occupe pas de nous** ».

La petite de 10 ans rapporte : « J'ai constaté l'absence de papa, j'étais au CEP2 et j'avais 5ans. Je suis maintenant âgée de 10ans, **quand je demande à maman pourquoi papa n'est plus avec nous, sans aucune explication elle me répond, ma fille tu ne peux pas comprendre.** »

La fille de 16 ans rapporte : « **le comportement de mon papa me transperce le cœur** »

La fille de 22ans rapporte : « **Papa demande à maman de partir, mais celle-ci refuse la séparation. Je suis très angoissée surtout lors des agressions physiques** ».

2.2.2.2. Relation avec les parents

Cas des enfants vivant avec leur mère

- La fillette rapporte que son papa vient lui rendre visite à l'école et qu'il a payé les frais de scolarité, la maman s'occupe d'elle et de sa petite sœur à la maison.
- Le garçon de 17 ans déclare avoir rompu avec son père, car au moment des crises, lui et son petit frère se sont rapprochés de lui, il les a refoulés ; c'est avec maman que le courant passe.
- La jeune fille de 21 ans dit entretenir des relations assez bonnes avec ses deux parents.

Cas des enfants vivant au foyer avec leurs parents

- Deux enfants ont déclaré que la relation avec leur père est de mauvaise qualité.
- La troisième qualifie la relation avec son père de mitigée.
- Les trois en revanche ont dit être en bonne relation avec leur maman.

2.2.2.3. Influences de la crise sur les études

Tableau XXXX : Répartition en fonction des influences de la crise sur les études

	effectifs	Pourcentage
Non paiement des frais d'écolage	1	16,70
Echec scolaire	2	33,30
Déscolarisation	0	0
Manque de motivation	3	50
Total	6	100

Source : enquête de terrain

50% des enfants ont signalé le manque de motivation pour les études.
33,30% sont en échec scolaire.

2.2.2.4. Sentiments et état psychologique

Dans ce tableau le même enfant a signalé plusieurs aspects des sentiments et état psychologique

Tableau XXXXI : Répartition en fonction des sentiments et état psychologique des enfants face à la crise au sein de la famille.

	effectifs	Pourcentage
Impuissance	5	83,30
Haine	1	16,70
Angoisse	3	50
Tristesse	4	66,70
Anxiété	3	50
agressivité	2	33 ,30

Source : enquête de terrain

La grande majorité des enfants enquêtés ont rapporté être impuissants (83,30%) et tristes 66,70% face aux conflits.

2.2.2.5. Perspectives

Cas des enfants vivant avec leur mère

- La fillette souhaite le retour de son papa au foyer.
- Le garçon de 17ans projette aller en apprentissage si le renvoie de l'école pour non paiement des frais de scolarité persiste.
- La jeune fille n'a rien signalé à ce propos.

Cas des enfants vivant au foyer

- L'une des trois filles souhaite que papa revoie sa décision de renvoyer maman de la maison.
 - Les deux autres par contre souhaitent la séparation de leurs parents.

CHAPITRE IV : DISCUSSION

CHAPITRE IV : DISCUSSION

Au regard des objectifs que cette étude s'est fixée et des résultats obtenus des différents travaux réalisés à savoir : la consultation de dossiers, l'observation directe lors des séances de conciliation et l'administration de questionnaires sans oublier les visites à domicile, la discussion portera sur quatre axes. Il s'agit du statut social des enquêtés(es), des facteurs et conséquences des conflits conjugaux, de l'impact sur l'éducation des enfants et de la tentative de conciliation.

Cette discussion permettra, sans nul doute, d'avoir une meilleure compréhension des comportements des différents acteurs et des conséquences immédiates enregistrées sur les membres de la famille. Elle permettra également d'apporter aux protagonistes des informations relatives à la prévention et à la gestion de ces conflits afin de réduire leurs souffrances.

1. Statut social des enquêtés(es)

Des résultats issus des travaux, il ressort que les conflits conjugaux constituent un vécu quotidien des couples et qu'ils prennent des proportions inquiétantes au point de vue de leur fréquence, leur intensité et leur cortège de souffrances auquel sont confrontés les couples et les enfants.

La consultation des dossiers au Centre d'Aides Juridiques a révélé que les **conflits conjugaux représentent 62,86 %** des plaintes enregistrées dans la même période. **Nous constatons que les femmes sont les premières victimes, elles représentent 96% des plaignants.** Cette consultation de dossiers associée à l'enquête par questionnaire ont montré que la tranche d'âge la plus **touchée se situe entre 20 à 50 ans avec une forte concentration entre 20-35 ans (59,40%). Cette forte concentration dans cette tranche d'âge est retrouvée dans les travaux de Houndote [21] et de Mehoba [23].** Cette étude a également révélé que 40% de ces femmes se sont mises en couple avec leurs conjoints sans aucune formalité en la matière, c'est-à-dire

sans l'implication aucune de leurs parents respectifs, encore moins celle des autorités administratives. Les 40 autres pour cent ont franchi l'étape de la connaissance des parents, seuls 20% des couples ont évolué jusqu'au mariage. Cette situation pourrait expliquer partiellement la fragilité de la vie de couple, car elle correspond au mariage à l'essai où les partenaires non engagés dans le processus d'un mariage officiel se sentent libres et optent facilement à la séparation en cas de conflit.

Cette catégorie représente 80% des femmes enquêtées, elles vivent en concubinage et ne peuvent prétendre à aucun droit dans leur situation de séparation. La majorité de ces femmes ont une durée de vie conjugale variant entre 10-20 ans, et en moyenne 4 enfants à charge. Cette enquête a montré que 25% des femmes sont analphabètes, chiffre similaire à celui de Mehoba [23]. Quant à leur profession, **elles sont souvent des ménagères (38,67%), c'est-à-dire des femmes au foyer ne disposant pas de ressources suffisantes pour la prise en charge de leurs besoins personnels et ceux de leurs enfants, d'où une dépendance économique vis-à-vis du conjoint, laquelle dépendance entretient leur statut d'infériorité. Ce sont des femmes qui vivent dans un état constant de précarité.** Lorsque la séparation survient, la femme perd la protection de son conjoint et devient vulnérable. Son état de précarité s'accroît, influence négativement la satisfaction des besoins de leur progéniture, en particulier dans le domaine de la scolarité, de la santé et même de l'alimentation, d'où la déscolarisation de certains enfants et des cas de décès enregistrés chez d'autres. Au cours des séances de conciliation, ce sentiment de vulnérabilité se perçoit chez la femme à travers son intervention : « la rentrée scolaire s'approche, toute seule, je ne peux faire face aux dépenses, mon conjoint doit m'aider, mais il ne répond pas à mes sollicitations ! ». Cette incapacité financière notoire à assurer la prise en charge totale de l'éducation et de l'état de santé de leurs enfants explique leur nombre croissant (96%) au Centre de l'Association des Femmes Juristes du Bénin pour demander une assistance juridique. Cette situation confirme l'idée d'Adler, cité par Daco [4]

quand il dit : « *Ce sentiment d'infériorité est profondément ancré chez la femme au point où elle n'arrive pas à s'en défaire même à la maturité* ».

S'agissant des hommes, notre étude a montré que, **contrairement aux femmes, très peu parmi eux portent plainte du fait de conflits conjugaux (4% consultation de dossiers). Cette situation confirme chez l'homme son instinct de puissance et de domination que lui concède la société. La femme aussi le reconnaît**, ainsi 70% de nos enquêtées ont déclaré que la prise de décision lui incombe, car il est le premier responsable du foyer. Conscient donc du pouvoir qu'il détient, l'homme ne trouve pas opportun de demander de l'aide face aux conflits conjugaux. Ne serait-ce pas perdre une partie de son pouvoir ? Ils ont le pouvoir de décision sur tout, en l'occurrence celle de faire un mariage à l'Etat civil ou non. La preuve, l'enquête de terrain a montré que 80% des hommes sont demeurés célibataires et vivent en concubinage en dépit d'une durée de vie conjugale égale ou supérieure à 10 ans.

La tranche d'âge la plus touchée par ces conflits chez les hommes se situe entre 40-45 ans, 60% ont une instruction du niveau secondaire, la totalité a une activité génératrice de revenus dont 40% sont fonctionnaires contre 0% chez les femmes enquêtées. La majorité des hommes enquêtés sont donc supposés capables de subvenir aux besoins des membres de leurs familles ; cependant, seuls 80% parmi eux signalent contribuer partiellement aux charges familiales.

2. Analyse des facteurs et conséquences des conflits conjugaux

Quant aux causes des conflits conjugaux, **le contexte de leur survenue remonte à l'inégalité historique de pouvoir dans les relations entre l'homme et la femme, aussi bien au foyer que dans la vie publique.** Ainsi, dans nos sociétés, **la femme est considérée comme le sexe faible et traitée en conséquence. Le milieu patriarcal, lieu d'exclusion de la femme par excellence, ne favorise guère son implication dans les instances de prises de décisions** ; l'éducation reçue par la femme dans ce milieu ne lui permet pas d'échanger en toute liberté avec son partenaire sur les problèmes liés à leur vie

de couple. La totalité des femmes ont d'ailleurs évoqué le manque de communication (100% des enquêtées) comme la première cause des conflits ; or la communication c'est la vie et, comme le dit Heril Alain [10]: « *le couple a une dimension thérapeutique. Il est là pour aider, soigner, réconforter, rassurer, grandir... Pour que toutes ces fonctions soient équilibrées les unes par rapport aux autres, il faut accepter que la parole circule et qu'elle y soit prégnante et féconde. Il n'y a pas de couple réussi sans parole, sans échange, sans ouverture de l'un à l'autre* ».

Ainsi en l'absence du dialogue, le couple qui, par essence est un refuge, devient un lieu d'insécurité où toutes les exactions et autres pratiques humiliantes sont préméditées et mises en œuvre. L'amour fait place alors à la haine. Cette situation confirme l'idée de Sigmund Freud cité par Heril Alain [10] lorsqu'il dit : « *Si l'aimé perd l'amour de l'autre dont il est dépendant, il vient aussi manquer de la protection contre toutes sortes de danger* » (*Le Malaise dans la culture, in Œuvres complètes, vol.18, 2004*).

Au-delà des problèmes relatifs à l'inégalité dans les relations homme et femme, il est important d'attirer l'attention sur **l'ignorance mutuelle par les conjoints(es) de leurs droits et devoirs, surtout les femmes**. Ces dernières sont alors confrontées aux abus de toutes sortes tels que : **la non contribution régulière de certains hommes aux charges inhérentes à la vie du couple, signalée par 75% des femmes** alors que le code des personnes et de la famille en son article 159 stipule : ***Nonobstant toutes conventions contraires, les époux contribuent aux charges du ménage à proportion de leurs facultés respectives***. Au cours de cette enquête, 65% des femmes ont évoqué comme cause des conflits, l'infidélité et l'autoritarisme de leurs conjoints ; toujours dans le lot des causes, nous avons **noté l'interdiction à la femme de mener des activités génératrices de revenus (consultation dossiers), pendant que le code des personnes et de la famille en son article 157 stipule : *chacun des époux a le droit d'exercer la profession de son choix***. Ce sont autant de pratiques qui empêchent la femme de jouir de ses droits et, du fait, renforcent son statut de dominée. D'autres causes telles que l'abus de

confiance dans la gestion de ressources financières et autres biens matériels communs ont été aussi évoqués, l'ingérence de la belle-famille dans la gestion de la vie du couple, signalée par 60% des femmes.

Quant aux hommes, 70% mettent plus l'accent sur le manque de respect de leurs conjointes à leur égard, 30% ont évoqué les mauvaises compagnies et des sorties non autorisées de ces dernières, ceci vient confirmer leur statut de chef signalé plus haut par les femmes. **Ainsi en tant que chef, il lui revient de droit d'autoriser les sorties de son épouse et de lui permettre d'exercer ou non des activités génératrices de revenus, de prendre toutes les décisions, parfois au mépris des intérêts de sa conjointe.** Autre cause à l'origine des conflits conjugaux serait l'infidélité de leurs conjointes évoquée par 40% des hommes enquêtés que nous pourrions considérer comme une compensation face à une situation de manque (dysfonctionnement affectif et sexuel au sein du couple).

Il est important de préciser aussi, que certains états psychologiques des conjoints (es) favorisent également les conflits. Il s'agit d'une part de la crise liée à l'immaturité de la femme du fait du mariage précoce (15-17 ans), de la crise de l'originalité juvénile (18-25 ans) au cours de laquelle l'adolescent flotte entre deux mondes, l'univers des enfants qu'il n'est plus et celui des adultes qu'il n'a pas encore intégré ; d'autre part, le choc produit par la rencontre de ses idées et de la réalité objective de la société va créer chez le jeune adulte des déséquilibres. Les couples dans ces tranches d'âge vont être confrontés à des perturbations susceptibles de les conduire vers les actes antisociaux tels que la violence. De même la crise des 30-35 ans ou la période de l'âge désabusé durant laquelle les conjoints, après une dizaine d'années d'expériences, de grande proximité, sont hantés par la monotonie d'une routine sexuelle. L'amour cesse d'être passionnel pour devenir volontaire. Ce sont autant d'étapes de la vie de l'individu qui entraînent de profondes transformations, susceptibles d'influencer les relations avec autrui. Ceci confirme les résultats de nos travaux qui ont montré que la tranche d'âge la plus touchée par ces conflits se trouve entre 20-35 ans.

S'agissant des manifestations de ces conflits conjugaux, elles sont multiples et multiformes. Celles enregistrées au cours de ce travail sont les effets immédiats des causes sus-citées, ceci nous permet de déduire que tout est lié. Ces manifestations regroupées en trois catégories se présentent comme suit : manifestations relationnelles, manifestations psychologiques, manifestations physiques.

Pour ce qui est des manifestations relationnelles, la totalité des femmes (100%) a signalé qu'elles sont surtout marquées par une dégradation de la communication caractérisée par une restriction du dialogue et des propos dévalorisants, le retour tardif des conjoints au foyer a été évoqué par 55% des enquêtées, 80% parmi elles ont été soumises à une abstinence de longue durée ou carrément la rupture des relations sexuelles.

L'abandon du domicile conjugal, la répudiation de la femme accusée d'adultère, le retrait des enfants à leur mère, le tout assorti de menaces signalées par 50% des femmes enquêtées, sont autant de manifestations qui expliquent la dégradation des relations au sein du couple.

S'agissant des femmes au foyer, 60% parmi elles font chambre à part, confrontée à l'abstinence forcée, l'une d'entre elles nous a déclaré avoir un amant pour la satisfaction de sa libido.

Dans cette situation de crise persistante, caractérisée par un climat d'insécurité et de suspicion, les couples en conflit entretiennent en leur sein des relations anxiogènes. En effet, face à leur incapacité à dialoguer pour trouver des solutions adéquates à leurs incompréhensions, ces couples sont angoissés, deviennent parfois agressifs et n'hésitent point à adopter des attitudes de défense telles que les injures, les humiliations, les frustrations, les propos dévalorisants et les menaces. Cet état psychologique a été signalé par 30% des femmes enquêtées. Dans ce contexte de conflits marqué par l'absence de communication, 40% des femmes au foyer ont déclaré consommer régulièrement des anxiolytiques pour retrouver le sommeil. Ce comportement explique le degré d'angoisse des intéressées, mais aussi de leur désir d'apporter

une solution, même aléatoire à leur souffrance. Cette situation traduit bien l'idée de Daco Pierre [4] qui dit: « *les hommes ont peur et sont plongés dans l'angoisse. Ils cherchent la sécurité. Celle-ci doit lui être donnée par la famille et la société, quand ils ne l'y trouvent point, monte leur angoisse.* »

L'angoisse étant le nid de l'agressivité, certains conjoints ont recours rapidement aux agressions physiques et ce sont malheureusement les femmes qui en font les frais. Elles payent en effet un lourd tribut aux sévices corporels comme le témoignent les images présentées dans ce travail. Ainsi 60% des femmes ont fait l'objet de bastonnades, l'une d'entre elles a été vitriolée et 30% des hommes reconnaissent avoir agressé physiquement leurs conjointes.

3. Influence sur les enfants

Les conflits conjugaux, bien que contribuant à la dynamique du couple, produisent des effets dévastateurs sur tous les membres de la famille lorsqu'ils sont mal gérés. Il est reconnu par tous que l'une des premières victimes est l'enfant. Lemaire Jean G. [11] nous le rappelle lorsqu'il dit : « *Le développement harmonieux physique et psychologique de l'enfant nécessite l'amour des parents. En dehors de la nourriture, l'enfant a besoin d'un climat d'affection et de sécurité que réalise habituellement l'amour réciproque, visible des parents l'un pour l'autre, auquel l'enfant se montre sensible.* » (Ouvrage Les Conflits conjugaux, 1970).

Tous ces actes d'intolérance, de dévalorisation, d'agressions verbales et physiques, d'abandon du foyer, perpétré par les parents, affectent les enfants à des niveaux différents. Les conséquences de ces conflits porteront sur l'éducation de l'enfant, son état physique, psychologique, et la relation à ses parents. En effet, pendant cette période de crise au sein de la famille, les enfants sont souvent contraints à une adaptation forcée à la nouvelle situation, caractérisée par la rupture de la communication entre les parents, mais surtout par la séparation. Les enfants se retrouvent séparés soit de l'un des parents ou des deux à la fois, et confiés à la belle-mère ou à une marâtre. Ils ne bénéficient

plus de façon simultanée de l'autorité du père et de l'affection de la mère. Ils vivent dans l'incertitude et deviennent l'objet de chantage. Ils n'ont plus de repères, d'où l'apparition de perturbations psychologiques faites d'agressivité, d'angoisse, de tristesse et d'impuissance face à la crise selon le cas. Ainsi au cours de notre enquête, 83,30% des enfants ont dit être animés d'un sentiment d'impuissance, 66,70% ont parlé de leur état de tristesse permanent. S'agissant des parents, 40% des hommes ont noté l'agressivité au niveau de leurs enfants, 20% d'entre eux ont déclaré que les enfants sont devenus délinquants. Quant aux femmes, 60% parmi elles ont parlé de l'angoisse de leurs enfants face à ces conflits. Au cours de notre enquête, nous avons constaté qu'au niveau des enfants, non seulement les soutiens affectifs viennent à manquer, mais l'assistance matérielle et financière aussi est réduite, voire inexistante. Cet état de précarité a engendré chez les enfants des échecs scolaires mentionnés par 40% des pères, 15% des mères ont parlé de la déscolarisation de leurs enfants. Pour ce qui est de l'état de santé, 30% des hommes ont reconnu que les enfants sont dans un état de santé fragile, des cas de décès d'enfants ont été enregistrés aussi bien du côté des mères que de celui des pères (10%).

A l'issue de ce travail fait de la consultation des dossiers et d'enquête par questionnaire, nous constatons que **l'échec scolaire est au premier rang dans ces foyers en conflit ; lorsque la crise persiste, la déscolarisation intervient, leur état de santé n'est pas reluisant comme en témoignent les décès enregistrés par les parents.** Cette situation s'explique par le fait que le parent qui a la garde de l'enfant en l'occurrence la mère ne dispose pas souvent de ressources suffisantes pour assurer son éducation, mais aussi de la non disponibilité du père pour la prise en charge correcte de l'enfant. Cette défaillance des parents se traduit par des perturbations psychologiques subies par l'enfant (angoisse, démotivation). Dans ce contexte, les enfants deviennent vulnérables, exposés à toutes formes de déviances.

Au-delà de la famille, la société subit également des conséquences néfastes, car ces foyers en conflit sont souvent le terreau de la délinquance juvénile et de l'insécurité (vol, viol, prostitution, criminalité, IST/SIDA, grossesse précoce, etc.)

4. Conciliation des conjoints

Face à cette situation de conflits et conscients de son impact sur leur foyer, nous avons noté lors de notre enquête que la majorité des couples en conflit entreprennent des démarches pour une conciliation ; la plupart du temps, ce sont les femmes qui prennent cette initiative. Dans ce processus de conciliation, 85% des femmes ont recouru d'abord à la belle famille, 35% aux responsables des lieux de culte et 40% aux structures juridiques. La démarche est la même pour les hommes, dans une proportion moindre à celle des femmes.

Au cours de nos travaux, nous avons voulu savoir le niveau de connaissance de notre population cible sur le psychologue et son rôle dans l'accompagnement des couples et spécifiquement dans la gestion des conflits conjugaux. Le constat général est que la grande majorité des personnes enquêtées en l'occurrence les femmes (85%) mais également des hommes (70%) n'a aucune connaissance du travail du psychologue en général et de son rôle dans un processus de conciliation dans les cas de conflits conjugaux ; plusieurs font même la confusion entre psychologue et psychiatre. La totalité de ces personnes enquêtées déclare n'avoir pas de psychologue dans leur localité. Cette situation interpelle d'une part les autorités sur les démarches appropriées pour la mise à disposition de psychologues au service du public, et d'autre part les psychologues à se rendre visibles sur un terrain encore vierge.

Nous avons par ailleurs noté que les tentatives de conciliation entreprises par les personnes enquêtées ont échoué chez 15 femmes (75%) et 7 hommes (70%), car ces personnes sont toutes actuellement en situation de séparation. C'est à croire que lorsque les conflits apparaissent, la probabilité de renouer le dialogue est très faible, voire impossible.

Nous avons également constaté, au cours des séances de conciliation au Centre d'Aides Juridiques, que chacun des protagonistes affiche souvent un sentiment de déception au point où, aucun d'eux ne veut faire de concession. Nous avons noté la plupart du temps chez l'homme, le refus de renouer le dialogue avec sa conjointe et la non observance des conseils pouvant faciliter un consensus, d'où

l'échec de plusieurs cas de conciliation. Ceci rejoint l'idée de G. GURDJIEFF citée par Daco Pierre [4] « *Tout dépend de tout ; toutes les choses se tiennent, il n'y a rien de séparé. Si les gens pouvaient changer, tout pourrait changer.* »

CONCLUSION

CONCLUSION

Au regard des informations collectées au cours de la consultation des dossiers au Centre d'Aides Juridiques et de notre enquête de terrain, nous constatons que **les conflits conjugaux constituent une réalité quotidienne des foyers, qu'ils prennent de nos jours des proportions inquiétantes**. Les causes et les manifestations sont multiformes. Les conséquences sont souvent désastreuses aussi bien pour des individus, des familles que pour la société.

De l'analyse des résultats de nos travaux, il ressort que les principales causes à l'origine de ces conflits conjugaux sont :

- **Une inégalité sociale entre les deux partenaires entraînant une relation conjugale déséquilibrée**, pauvre en communication, dans laquelle la femme se trouve maintenue dans une position d'infériorité et de **soumission** ;
- **L'ignorance des droits inhérents à la vie du couple** ;
- L'analphabétisme des femmes et leur dépendance économique vis-à-vis de leurs époux ;
- La crise économique qui réduit les époux au chômage prolongé, créant un état de manque au sein du foyer ;
- L'ingérence de la belle-famille dans la vie du couple.

Les manifestations issues de ces conflits sont d'ordre relationnel, psychologique et physique. Elles sont souvent caractérisées par une absence de dialogue, les retours tardifs de l'époux au foyer, la suspension de toute forme de contributions, et même de relations intimes sans oublier l'abandon du foyer. Les deux parties s'investissent facilement dans les pratiques de dénigrement, d'injures et d'humiliation de toutes sortes, le tout aggravé par des agressions physiques dont **les femmes sont souvent les principales victimes**.

Ces conflits produisent des conséquences négatives sur les membres de la famille, mais aussi sur la société. Dans la majorité des cas, les femmes et les enfants y paient un lourd tribut du fait de la déstabilisation du foyer. **Les**

manifestations sont plus perceptibles chez les enfants à travers la baisse des résultats scolaires, l'échec répété aux examens, la déscolarisation, la délinquance et même des cas de décès.

La société n'est pas non plus à l'abri des effets néfastes car certains de ces enfants en échecs scolaires deviennent des délinquants et vont grossir l'effectif des divorcés sociaux, créant ainsi l'insécurité au sein des populations.

La gestion des conflits conjugaux passe par la prévention à travers l'éducation de base, et par des modes de règlement à visage humain qui permettent la reconstruction des victimes. Les autorités, les psychologues et autres acteurs sociaux sont donc appelés à mettre en place des mécanismes devant permettre la réduction de ces conflits, et d'atténuer les risques d'une blessure profonde à défaut de restaurer l'équilibre complet au sein des foyers en souffrance.

SUGGESTIONS

SUGGESTIONS

A l'issue de cette étude et au regard des résultats obtenus, nous formulons les suggestions suivantes :

En direction des Autorités politico-administratives

- **Promouvoir la prévention des conflits conjugaux dans notre société par l'instauration au sein des familles d'une éducation basée sur l'élimination de toutes formes de discriminations ;**
- **Introduire dans les programmes de formation des apprenants, la notion d'égalité entre les sexes, du respect de l'autre et de la tolérance ;**
- Créer des centres d'accueil et d'accompagnement des couples en préparation pour le mariage ;
- Informer les couples sur leurs droits et devoirs respectifs dans le foyer.
- **Recruter des psychologues pour l'assistance et l'accompagnement des populations dans tous les secteurs d'activités (éducation, entreprise etc.)**

En direction des couples

- **Se réapproprié des valeurs et autres bonnes pratiques traditionnelles relatives au mariage et à la vie du couple ;**
- Choisir des modèles de couples ou des témoins crédibles, dans le processus de la vie conjugale;
- **Adopter au sein du couple des attitudes en faveur de la prévention des conflits tels que le dialogue, l'assistance mutuelle, l'honnêteté, la tolérance, le pardon,**
- Valoriser les qualités de votre conjoint(e);
- Travailler à l'adoption de la fidélité et l'harmonisation des relations sexuelles ;
- Considérer l'autre comme un partenaire ayant des aspects importants sur votre existence ;
- Apprécier les progrès réalisés ensemble ;
- Eviter au sein du couple des langages inaudibles, sources d'incompréhensions et de crise de confiance
- Renoncer à la méthode déplorable des reproches et remarques désobligeantes ;
- Avoir recours à des solutions internes en cas de conflits ;

- Demander en cas de besoin de l'aide auprès des témoins de mariage, des structures de conciliation telles que les organisations religieuses, les psychologues et en dernier lieu la voie judiciaire.

En direction des psychologues

- **Créer l'Association des psychologues qui sera doté d'un plan d'action en faveur des besoins des populations ;**
- Rendre visible la profession du psychologue par l'organisation régulière d'activités et l'utilisation des canaux des médias (radio, télévision, journées porte-ouverte...) ;
- Proposer en cas de conflits, l'approche participative des intéressés dans toute démarche de conciliation ;
- Œuvrer à la réconciliation;
- Rechercher en toute circonstance le consensus ;
- **Se former à la thérapie du couple.**

REFERENCES

1. **AGUILAR Isidro, GALBES Herminia** : Guide de la vie familiale, volume 2 éditorial Safeliz, Encyclopédie Vie et Santé, Madrid, Septembre 2004, 380p.
2. **ASKEVIS-LEHERPEUX Françoise, Baruch Clarisse, Cartron Annick**: Les repères pratiques, la psychologie, édition Nathan, 53110 Lassy-les-Châteaux, Avril 2006,157p.
3. **BECOTTE Lionel** : L'accord dans une vie de couple, éditions Paulines, Paris, 1990, 99p.
4. **DACO Pierre** : Les prodigieuses victoires de la psychologie, Nouvelles éditions Marabout, Barcelone, 2008, 505 p.
5. **DE LASSUS René** : Oser être soi-même, Nouvelles éditions Marabout, 32767-La Flèche(Sarthe), (France), 2005, 223P.
6. **FERRARELLA Marie** : Sentiments interdits, éditions Harlequin, Paris Cedex 13, 2010, 214p.
7. **FILLIOZAT Isabelle** : Je t'en veux, Je t'aime, Nouvelles éditions Marabout, Barcelone, 2009, 310P.
8. **GRAWITZ Madeleine** : Lexique des sciences sociales, 8^{ème} édition Dalloz, 75685 Paris Cedex 14 , 2004, 421p.
9. **HAY L. Louise** : L'amour sans condition, une méthode de guérison, Nouvelles éditions Marabout, 27508-La Flèche(Sarthe), (France), 2005, 212P.
10. **HERIL Alain** : Aimer, s'aimer soi pour mieux aimer l'autre, éditions Marabout, Paris, 2007, 254p.
11. **LEMAIRE Jean-G** : Les conflits conjugaux, éditions ESF, Paris, 1970, 207p.
12. **KOUAME N'GUESSAN Emile** : Harmonie sexuelle, gage de stabilité du couple, 2^{ème} édition, Abidjan, 2006, 112p.
13. **LOIS Faye Dyer** : La force de l'amour, éditions Harlequin, Paris, 2010, 214p.

14. **NANCY VAN PELT** : Vivez, communiquez, 3^{ème} impression de la 1^{ère} édition originale, Editorial Safeliz, S.L. Madrid, 2002, 189p.
15. **RAYMOND DE SAINT-LAURENT** : Comment se rendre sympathique, Editions Aubanel, AVIGNON, 1967, 220p.
16. **REY-MERMET Théodule** : Ce que Dieu a uni.... Le mariage chrétien hier et aujourd'hui, éditions du Centurion, Poitiers, 1981, 335p.
17. **QUIVY Raymond, VAN CAMPENHOUDT Luc** : Manuel de recherche en sciences sociales, 2^{ème} édition Dunod, Paris, 1995, 253p.
18. **O'CONNOR Dagmar** : Comment faire l'amour à la même personne pour le reste de votre vie !, éditions j'ai lu, Paris, 1985, 309p.

MEMOIRES

19. **ALYKO OGOUMA Lucienne** : Les conséquences des interférences des parents et beaux-parents dans la vie du couple : un essai d'analyse dans les régions de Cotonou et d'Abomey-Calavi, Mémoire, Institut Pontifical Jean-Paul II, Cotonou, 2003-2004, 103p.
20. **GODONOU Marie Geneviève** : Responsabilité parentale et délinquance juvénile, Mémoire, Institut Pontifical Jean-Paul II, Cotonou, 2003-2004 100p.
21. **HOUNNOTE Akotchayé Maxime** : Causes et manifestations des violences conjugales à Dassa-Zoumè Centre, Mémoire, FLASH, Université Abomey-Calavi. 2010, 65p.
22. **LAWSON Nadou Fafa M. Magali** : Enfants de divorcés en République Togolaise, enjeux psychosociologiques et pastoraux, Mémoire, Institut Pontifical Jean-Paul II, Cotonou 2010-2011, 53p.
23. **MEHOBÀ Gbètoho Solange** : Approche psychosociale des violences conjugales, Mémoire, FLASH, Université Abomey-Calavi, 2009, 71p.

PERIODIQUE

24. **MAGAZINE REVEILLEZ-VOUS** : Le divorce est-il la solution ? Périodique des Témoins de Jéhovah, 27406 Louviers Cedex, 2010. 32p.

SITES DE RECHERCHES SUR INTERNET

25. **pourvotrecouple.com** : Problèmes du couple « 100 moyens sûrs d'aider votre couple »
26. WWW.crudivit.org: Influence des conflits conjugaux sur l'enfant
27. <http://sankarawendinpuisaturnin.kazeo.com/q/conflits/conflits.html>: Conflits conjugaux : causes et conséquences.
28. paroledepsy@hotmail.com: Le couple, un concept en pleine mutation.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	1
CHAPITRE I : GENERALITES	4
1. PROBLEMATIQUE	4
1.1. Hypothèse	6
1.2. Objectifs.....	6
1.2.1 Objectif général.....	6
1.2.2 Objectifs spécifiques.....	6
2. CLARIFICATIONS CONCEPTUELLES	6
2.1 Définition.....	7
2.2. Concept vie conjugale.....	7
2.2.1 La conception judéo-chrétienne.....	8
2.2.2 La conception occidentale.....	9
2.2.3 La conception africaine.....	10
2.3. Concept conflit conjugal.....	11
CHAPITRE II : CADRE DE L'ETUDE ET METHODOLOGIE	14
1. CADRE D'ETUDE	14
1.1 Justification du choix du cadre.....	14
1.2 Présentation du cadre d'étude.....	14
1.2.1 Présentation de la Commune d'Abomey-Calavi.....	15
1.2.2 L'arrondissement d'Abomey-Calavi.....	16
1.2.3 Présentation de l'Association.....	18
1.2.4 La structure et le personnel.....	19
1.2.5 Le fonctionnement.....	19
1.2.6 Les usagers.....	20

2. METHODOLOGIE	21
2. 1. Type d'étude.....	21
2. 2. Population d'étude et critère de sélection.....	21
2.2.1. La population d'étude.....	21
2.2.2. Les critères de sélection.....	21
2.3. Echantillonnage.....	22
2.4. Les variables.....	23
2.5. Techniques et outils de collecte de données.....	23
2.5.1. Recherche documentaire.....	23
2.5.2. Enquête par questionnaire.....	23
2.6. Déroulement de l'enquête.....	24
2.7 Dépouillement.....	25
3. DIFFICULTES	25
4. QUESTION ETHIQUE	25
CHAPITRE III : PRESENTATION DES RESULTATS	26
1. RESULTATS ISSUS DE LA CONSULTATION DES DOSSIERS	26
1.1. Caractéristiques sociodémographiques.....	26
1.2. Causes et manifestations des conflits conjugaux.....	30
1.3. Impact sur les enfants.....	32
2. RESULTATS ISSUS DE L'ENQUETE PAR QUESTIONNAIRE	33
2.1. Résultats d'enquête auprès des conjoints(es) en conflit.....	34
2.1.1. Caractéristiques sociodémographiques de la population d'étude.....	34
2.1.2. Evaluation des connaissances sur le mariage.....	39

2.1.3. La vie conjugale.....	40
2.1.4 Causes et manifestations des conflits conjugaux.....	41
2.1.5 Tentatives de conciliation.....	46
2.1.6 Impact sur les enfants.....	47
2.2 Résultats d'enquête auprès d'enfants de parents en conflit.....	50
2.2.1 Caractéristiques sociodémographiques des enfants.....	50
2.2.2 Evaluation de l'impact des conflits conjugaux sur les enfants.....	51
CHAPITRE IV : DISCUSSION.....	54
1. STATUT SOCIAL DES ENQUETES.....	54
2. ANALYSE DES FACTEURS ET CONSEQUENCES DES CONFLITS CONJUGAUX.....	56
3. INFLUENCES SUR LES ENFANTS.....	60
4. CONCILIATION DES CONJOINTS.....	62
CONCLUSION.....	64
SUGGESTIONS.....	66
REFERENCES	68

ANNEXES

QUESTIONNAIRE POUR ENQUÊTE

Questionnaire

Dans le cadre de nos recherches pour la réalisation de notre mémoire de fin de formation en Psychologie, option Psychologie de la vie sociale et professionnelle et portant sur le thème « **Impact des conflits conjugaux sur l'éducation des enfants dans l'Arrondissement d'Abomey-Calavi** »

Nous souhaitons votre contribution à la réussite de notre projet par votre réponse à ce questionnaire.

I. Identification

Sexe

Age

Niveau d'instruction

Contacts

Niveau d'instruction de l'époux (se)

Age de l'époux (se)

Profession de l'époux (se)

Lieu de résidence

Croyances religieuses

Situation matrimoniale : marié(e) célibataire famille recomposée

Nombre d'enfants et âges : filles garçons Ages

II. Evaluation des connaissances sur le mariage

Perception

1- Quelle perception avez-vous du mariage dans votre environnement socioculturel ?

Protection considération responsabilité

2- Quelle perception avez-vous du rôle de la femme et de l'homme dans le foyer ?

Femme :.....
.....
.....
.....
.....

Homme :.....
.....
.....
.....

3- Quel est le mode de prise de décisions au sein de votre foyer ?

Par l'homme par la femme Participatif

Normes pour le mariage

4- Quelles sont les normes à observer dans votre communauté avant d'aller au mariage ?

Connaissances des parents demande de main paiement de la dot

5- Quelles démarches avez-vous mises en œuvre avant de vous mettre en couple ?

III. La vie conjugale

Durée de vie conjugale

6- Depuis combien de temps vivez-vous en couple ?.....

7- Quelle est la nature du lien ?

- Mariage coutumier
- Mariage religieux
- Mariage civil
- Néant

Niveau de communication

8- Quelle est la qualité de la communication au sein de votre couple ?

- Bonne
- Acceptable
- Mauvaise

Contributions aux charges familiales

9- Contribuez-vous aux charges familiales ?

- Contribution totale
- Contribution partielle
- Aucune contribution

IV. Causes et manifestations des conflits conjugaux

➤ Les causes des conflits

10- Quelles sont les causes de vos conflits conjugaux ?

Manques de :

- Communication
- Considération
- respect
- Assistance
- Tolérance

Excès :

- Infidélité
- Alcoolisme
- Autoritarisme
- Religion
- Abus de confiance
- Crise de confiance
- Mauvaises compagnies

Autres causes :

- Famille recomposée
- Belle-famille
- Perte d'emploi de l'époux.

➤ **Manifestations des conflits**

11- Comment se manifestent ces conflits ?

Au plan relationnel :

Dégradation dans la communication	Suspension de la popote
Retour tardif à la maison	Rancune
Refus de servir à manger	Arrêt relations intimes
Refus de manger au foyer	Confiscation pièces administratives
Abandon du foyer	Chambre séparée
Consommation d'anxiolytique	Suspension eau courante
Menaces	Suspension électricité

VI. Impact sur les enfants

16- Quels sont les impacts de ces conflits sur vos enfants ?

Résultats scolaires :

- Echech scolaire
- Déscolarisation
- Bons résultats

Etat de santé :

- Bon
- Précaire
- Décès d'enfants

17- Quel est l'état psychologique des enfants ?

- Angoisse
 - Anxiété
 - Délinquance
- agressivité
Tristesse

18- Quelle est la qualité de vos relations avec vos enfants ?

- Bonne
- Acceptable
- Mauvaise.

Merci pour votre collaboration

GUIDE D'ENTRETIEN POUR ENFANTS

I. Identification

Age

Niveau d'instruction

Contacts

Profession

Lieu de résidence

Croyances religieuse

II. Evaluation des impacts des conflits conjugaux sur les enfants

1- Avez-vous connaissance de la situation conflictuelle que vivent vos parents, si oui quelles sont vos appréciations ?

.....
.....
.....

2- Quelles sont vos relations avec vos parents dans ce contexte de crise ?

.....
.....
.....

3- Cette crise aurait-t-elle une influence sur vos résultats scolaires ou académiques ?

- Paiement irrégulier des frais de scolarité
- Echec scolaire
- Manque de motivation.

4- Quels sont vos sentiments et t votre état psychologique face à ces conflits ?

Honte

haine

impuissance

Angoisse

anxiété

tristesse

agressivité

5- Quelles sont vos perspectives ?

.....
.....
.....

Merci pour votre collaboration